Nations Unies A/65/703

Assemblée générale

Distr. générale
1er février 2011
Français
Original : anglais

Soixante-cinquième session
Point 153 de l'ordre du jour
Financement de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti

Rapport sur l'exécution du budget de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti pour l'exercice allant du 1er juillet 2009 au 30 juin 2010

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

		Page
I.	Introduction	4
II.	Exécution du mandat	5
	A. Considérations générales	5
	B. Exécution du budget	5
	C. Activités d'appui de la Mission	7
	D. Partenariats, coordination avec l'équipe de pays et missions intégrées	8
	E. Cadres de budgétisation axée sur les résultats	9
III.	Exécution du budget	57
	A. Ressources financières	57
	B. Récapitulatif des réaffectations de ressources	58
	C. Évolution des dépenses mensuelles	58
	D. Autres recettes et ajustements	59
	E. Dépenses relatives au matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome	59
	F. Contributions non budgétisées	60
IV.	Analyse des écarts	60
V.	Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre	66

11-22159 (F) 170211 230211

Merci de recycler

Résumé

Le présent rapport rend compte de l'exécution du budget de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH) pour l'exercice allant du 1er juillet 2009 au 30 juin 2010.

La corrélation entre les dépenses de cet exercice et l'objectif de la MINUSTAH est mise en évidence dans des tableaux relatifs à la budgétisation axée sur les résultats et organisés par composante (développement démocratique et consolidation de l'autorité de l'État, sécurité, ordre public et renforcement de l'état de droit, droits de l'homme, coordination de l'aide humanitaire et des activités de développement, et appui).

Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1er juillet 2009 au 30 juin 2010.)

Catégorie	*Montant réparti*	*Dépenses*	*Écarts*	
			Montant	*Pourcentage*
Militaires et personnel de police	341 395,6	295 307,0	46 088,6	13,5
Personnel civil	155 407,1	148 000,6	7 406,5	4,8
Dépenses opérationnelles	235 590,3	270 433,0	(34 842,7)	(14,8)
Montant brut	**732 393,0**	**713 740,6**	**18 652,4**	**2,5**
Recettes provenant des contributions du personnel	14 067,3	14 152,8	(85,5)	(0,6)
Montant net	**718 325,7**	**699 587,8**	**18 737,9**	**2,6**
Contributions volontaires en nature (budgétisées)*	–	–	–	–
Total	**732 393,0**	**713 740,6**	**18 652,4**	**2,5**

*Le signe « – » désigne une valeur nulle ou inférieure à 0,1 %.

Ressources humaines : occupation des postes

Catégorie	*Postes approuvés*[a]	*Postes effectivement pourvus (moyenne)*	*Taux de vacance (pourcentage)*[b]
Contingents	8 940	7 561	15,4
Police des Nations Unies	1 351	905	33,0
Unités de police constituées	2 940	1 278	56,5
Personnel recruté sur le plan international	534	460	13,9
Personnel recruté sur le plan national	1 231	1 178	4,3
Volontaires des Nations Unies	231	209	9,5

Postes de temporaire[c]			
Personnel recruté sur le plan international	34	15	55,9
Personnel recruté sur le plan national	70	59	15,7
Personnel fourni par des gouvernements	100	24	76,0

[a] Effectif autorisé le plus élevé.
[b] Compte tenu du nombre de postes pourvus et du nombre de postes approuvés, mois par mois.
[c] Financés au moyen des crédits prévus à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont énoncées au chapitre V du présent rapport.

I. Introduction

1. Le budget de fonctionnement de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH) pour l'exercice allant du 1er juillet 2009 au 30 juin 2010, présenté dans le rapport du Secrétaire général en date du 6 février 2009 (A/63/709), s'établissait à un montant brut de 618 624 000 dollars (montant net : 604 556 700 dollars). Il couvrait le déploiement de 7 060 membres des contingents, 2 091 policiers, dont 1 140 membres d'unités de police constituées, 24 membres de personnel fourni par les gouvernements, 552 fonctionnaires recrutés sur le plan international, 1 293 agents recrutés sur le plan national (dont 114 administrateurs) et 231 Volontaires des Nations Unies, y compris des postes de temporaire. Au paragraphe 50 de son rapport (A/63/746/Add.10), le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, a recommandé que l'Assemblée générale ouvre un crédit d'un montant brut de 615 325 300 dollars pour la période allant du 1er juillet 2009 au 30 juin 2010.

2. Par sa résolution 63/294, l'Assemblée générale a ouvert un crédit d'un montant brut de 611 751 200 dollars (montant net : 597 683 900 dollars) pour le fonctionnement de la Mission pendant l'exercice allant du 1er juillet 2009 au 30 juin 2010.

3. Par la suite, après le tremblement de terre du 12 janvier 2010, le Conseil de sécurité, dans sa résolution 1908 (2010), a approuvé l'augmentation de l'effectif global de la force de la MINUSTAH aux fins de l'appui aux efforts immédiats de relèvement, de reconstruction et de stabilisation en Haïti et décidé que la MINUSTAH comprendrait une composante militaire comptant jusqu'à 8 940 militaires (tous rangs confondus) et une composante de police comptant jusqu'à 3 711 policiers.

4. En application de la résolution 1908 (2010) et compte tenu des ravages causés par le séisme, le Secrétaire général, dans sa note relative aux mécanismes de financement de la MINUSTAH pour l'exercice allant du 1er juillet 2009 au 30 juin 2010 (A/64/728), a demandé des crédits additionnels d'un montant net de 120 641 800 dollars pour faire face aux besoins opérationnels supplémentaires liés à l'augmentation de l'effectif autorisé de la composante militaire qui pourra compter jusqu'à 8 940 soldats, et de la composante de police, qui pourra compter jusqu'à 3 711 policiers, de l'appui au personnel de la Mission, du remplacement et de la remise en état des avoirs et des infrastructures de la MINUSTAH et des programmes de lutte contre la violence locale. Compte tenu de la recommandation du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, qui figurent au paragraphe 23 de son rapport (A/64/660/Add.10), l'Assemblée générale, dans sa résolution 64/264, a autorisé le Secrétaire général à engager pour le fonctionnement de la Mission pendant l'exercice 2009/10 des dépenses d'un montant total maximum de 120 641 800 dollars.

5. En conséquence, des crédits d'un montant brut total de 732 393 000 dollars (montant net : 718 325 700 dollars) ont été ouverts pour le fonctionnement de la Mission pendant l'exercice allant du 1er juillet 2009 au 30 juin 2010 aux termes des résolutions 63/294 et 64/264 de l'Assemblée générale. La totalité de ce montant a été mise en recouvrement auprès des États Membres.

6. Le Conseil de sécurité, dans sa résolution 1927 (2010), a autorisé le déploiement de 680 policiers venant s'ajouter à ceux qu'il avait autorisés dans sa

résolution 1908 (2010), et appelés à constituer une capacité de renfort temporaire aux objectifs clairement définis, qui s'attachera en particulier à développer les moyens d'action de la Police nationale d'Haïti. Par la même résolution, le Conseil a par conséquent décidé que la MINUSTAH comprendrait une composante militaire comptant jusqu'à 8 940 militaires (tous rangs confondus) et une composante de police comptant jusqu'à 4 391 policiers (dont 100 spécialistes des questions pénitentiaires, placés dans la catégorie du personnel fourni par des gouvernements).

II. Exécution du mandat

A. Considérations générales

7. Le Conseil de sécurité a établi le mandat de la Mission dans sa résolution 1542 (2004) et l'a prorogé dans ses résolutions ultérieures. Il a défini le mandat pour l'exercice 2009/10 dans ses résolutions 1840 (2008) et 1892 (2009) et, après le séisme du 12 janvier 2010, il l'a élargi dans ses résolutions 1908 (2010) et 1927 (2010).

8. La Mission est chargée d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général, qui est de ramener la paix et la sécurité et de faire avancer le processus constitutionnel et politique engagé en Haïti.

9. Dans le cadre de cet objectif, la Mission a contribué au cours de l'exercice à un certain nombre de réalisations, à la faveur de l'exécution des principaux produits décrits dans les tableaux ci-après, au titre des composantes développement démocratique et consolidation de l'autorité de l'État, sécurité, ordre public et renforcement de l'état de droit, droits de l'homme, coordination de l'aide humanitaire et des activités de développement, et appui.

10. On trouvera dans le présent rapport une évaluation des résultats de l'exercice 2009/10, effectuée sur la base des tableaux relatifs à la budgétisation axée sur les résultats présentés dans le budget. En particulier, y sont mis en regard, d'une part, les indicateurs de succès effectifs – qui mesurent les progrès accomplis pendant l'exercice par rapport aux réalisations escomptées – et les indicateurs de succès prévus et, d'autre part, les produits exécutés et les produits prévus.

B. Exécution du budget

11. Pendant la période considérée, la MINUSTAH a progressé dans l'exécution de la plupart des tâches qui lui avaient été confiées en vue de continuer d'aider le Gouvernement haïtien à faire face aux menaces potentielles contre la stabilité, y compris le risque d'une reprise des activités résultant de la violence commise par des bandes, à renforcer les capacités de la police, et à renforcer les institutions de l'État aux niveaux national et local. Au cours des premiers mois de cette période, les principales priorités étaient les suivantes : a) régler les différends politiques grâce à un dialogue ouvert à tous et à l'achèvement du cycle des élections; b) étendre l'autorité de l'État; c) renforcer la Police nationale d'Haïti et les institutions judiciaires et pénitentiaires; et d) améliorer les conditions socioéconomiques dans les communautés les plus vulnérables.

12. Si ces grands objectifs n'ont rien perdu de leur validité, les progrès sur la voie de la stabilisation d'Haïti et d'un développement économique soutenu ont marqué un recul considérable après le tremblement de terre du 12 janvier 2010. Le séisme a déclenché une crise humanitaire qui a laissé 1,3 million de personnes déplacées à la fin de la période examinée et entraîné une perte soudaine des capacités des institutions de l'État. Environ le tiers des 60 000 fonctionnaires du pays ont été tués dans la catastrophe et de nombreux immeubles gouvernementaux ont été détruits ou fortement endommagés. Cette situation a considérablement aggravé la situation déjà précaire de l'administration publique, notamment de la police, de l'appareil judiciaire et des établissements pénitentiaires. Les élections qui devaient avoir lieu en février 2010 pour l'Assemblée nationale et un tiers du Sénat ont été différées, ce qui a entraîné une absence de quorum au Parlement et créé un climat d'incertitude politique. L'ONU elle-même a été fortement touchée quand le quartier général de la MINUSTAH et d'autres bureaux des Nations Unies se sont effondrés, faisant 102 morts parmi des membres du personnel civil et du personnel en uniforme.

13. Après le tremblement de terre, la Mission a réaligné ses opérations pour faire face à quatre priorités supplémentaires : a) maintenir la stabilité politique après l'effondrement des capacités de l'État et le report des élections; b) rétablir les capacités institutionnelles de la Police nationale d'Haïti, des institutions judiciaires et des établissements pénitentiaires touchés par le tremblement de terre pour assurer la sécurité et l'état de droit; c) renforcer les capacités de l'État s'agissant de protéger les droits des groupes vulnérables touchés par le tremblement de terre, en particulier les femmes et les enfants; et d) assurer une fourniture équitable et efficace de l'aide humanitaire et mettre en train un processus de relèvement équitable et bien financé.

14. Compte tenu de son impact majeur sur les ressources prévues pour l'exercice 2009/10, ce nouvel ensemble de priorités a été lié aux cadres budgétaires existants pour chaque composante fonctionnelle afin qu'il soit possible de rendre compte des produits exécutés à l'appui des efforts de relèvement, de reconstruction et de stabilisation au cours de l'exercice. En raison de la disparition de nombreux nombres de son personnel et de la destruction des dossiers des composantes de la Mission, un certain nombre de réalisations accomplies et de produits exécutés avant le tremblement de terre sont présentés sur la base d'informations incomplètes. Le taux élevé de renouvellement du personnel déployé à titre temporaire auprès de la Mission après le 12 janvier 2010 a également compliqué l'application de normes cohérentes en matière de documentation et de tenue des dossiers immédiatement après le tremblement de terre.

15. En utilisant les ressources à sa disposition, la MINUSTAH a fourni un appui crucial en matière de sécurité et sur les plans logistique et administratif aux opérations de sauvetage et de secours à partir du 12 janvier 2010. Elle a progressivement été renforcée avec l'arrivée des effectifs militaires et de police supplémentaires autorisés par le Conseil de sécurité dans ses résolutions 1908 (2010) et 1927 (2010). La composante militaire a mené des opérations de recherche des survivants et de sauvetage, fourni un appui en matière de sécurité aux opérations humanitaires, procédé aux évaluations initiales des dommages, et déblayé les routes peu sûres. La Police des Nations Unies a multiplié ses patrouilles et renforcé la sécurité dans des endroits clefs pour aider la Police nationale d'Haïti et maintenir l'ordre et la sécurité. À mesure que les sites de regroupement spontané de personnes déplacées se sont élargis, la police a axé ses activités sur la protection des

camps, en particulier pour les groupes les plus vulnérables, notamment les femmes et les enfants. À la fin de juin 2010, la Police des Nations Unies et les contingents militaires assuraient la sécurité dans 22 camps de déplacés 24 heures sur 24, au moyen des patrouilles mobiles et fiables menées en coordination avec la Police nationale d'Haïti. Des bases de police de proximité auxquelles ont été affectées des femmes membres de la Police nationale d'Haïti et de la Police des Nations Unies ont été créées pour encourager la population à signaler les cas de violence sexiste.

16. Les activités de lutte contre la violence locale et les projets à effet rapide ont été réalignés pour a) combler les lacunes en ce qui concerne les activités de relèvement; b) répondre aux besoins critiques en matière de sécurité; et c) créer des perspectives économiques pour les personnes déplacées et les communautés dans les zones touchées par le séisme et exposées à la violence. La Mission a créé une nouvelle antenne à Léogâne, où les destructions ont été particulièrement graves. En ce qui concerne la gestion des frontières, la Mission a réorienté ses priorités sur la remise en état du réseau douanier et fourni un appui à l'évaluation des besoins après le séisme effectuée par le Gouvernement.

17. Suite aux dévastations causées par le séisme en Haïti, la Mission est revenue d'une phase de planification et de poursuite des activités en cours à une phase de reconstruction et de relèvement. L'ampleur des dégâts et le besoin naturel pour la Mission de faire face aux nouveaux besoins ont épuisé les ressources prévues pour les activités planifiées. Bien qu'elle ait eu un plan d'urgence en place quand la catastrophe s'est produite, l'ampleur de ce type de catastrophe naturelle n'était pas prévue et en conséquence, même avec l'appui d'une assistance d'urgence extérieure provenant par exemple de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie), la Mission a à peine été en mesure de faire face à la situation.

18. En 2009/10, les opérations de génie avaient pour objectif principal de remettre en état les principales voies d'approvisionnement en collaboration avec le Gouvernement haïtien. Toutefois, en raison du séisme du 12 janvier 2010, cet objectif n'a pas été atteint car toutes les activités ont été réorientées sur des opérations immédiatement nécessaires dans les zones touchées par la catastrophe.

C. Activités d'appui de la Mission

19. Les activités d'appui de la Mission ont été presque totalement redéfinies à la suite du tremblement de terre. Toutes les ressources disponibles ont été réaffectées pour contribuer aux opérations humanitaires et aux activités de secours en Haïti. Après l'effondrement de l'ancien quartier général de la Mission à l'hôtel Christopher et les dommages subis par certains des bâtiments à usage de bureau à la base logistique, les besoins de locaux ont considérablement augmenté. La MINUSTAH a également pris sur elle de fournir à un grand nombre d'organismes des Nations Unies et d'autres organisations internationales une grande partie des locaux dont ils avaient le plus grand besoin. Il a également fallu trouver d'urgence des logements compte tenu de la destruction massive des quartiers résidentiels à Port-au-Prince. Les ressources de la Mission ont donc été utilisées en priorité pour couvrir initialement le coût de l'installation temporaire des membres du personnel à bord d'un navire.

20. La Base de soutien logistique de la MINUSTAH à Port-au-Prince est devenue le centre d'opérations pour la plupart des organismes des Nations Unies. La Mission

a mis en place un bureau à Saint-Domingue pour réduire sa présence en Haïti, et du même coup réduire au minimum les risques auxquels le personnel était exposé en Haïti, ce qui a permis de transférer les services administratifs ne nécessitant pas une présence physique en Haïti et qui pouvaient s'acquitter de leurs fonctions à Saint-Domingue. Un accès au corridor logistique terrestre a été ouvert entre Port-au-Prince et Saint-Domingue, et des entreprises de transport privées et des moyens militaires ont été mobilisés pour faciliter les déplacements de fournitures cruciales, y compris celles de la Base de soutien logistique des Nations Unies, selon que de besoin, pour redémarrer immédiatement les opérations de la Mission.

D. Partenariats, coordination avec l'équipe de pays et missions intégrées

21. La MINUSTAH a établi des liens avec l'équipe de pays des Nations Unies en République dominicaine, en mettant l'accent en particulier sur les problèmes transfrontières qui se posaient avec Haïti. La coordination assurée par la MINUSTAH avec le Gouvernement dominicain, l'équipe de pays des Nations Unies et la communauté diplomatique et les représentants des donateurs en République dominicaine a considérablement augmenté après le tremblement de terre grâce à la création du nouveau centre de liaison et d'appui de la Mission à Saint-Domingue.

22. La Mission a collaboré avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et les autorités locales en appuyant les activités de secours et en fournissant un appui technique aux autorités au niveau national, départemental et communautaire, afin de les aider à identifier et gérer les camps destinés à la population déplacée. Dans les jours qui ont suivi le séisme, la Mission et le Bureau de la coordination des affaires humanitaires ont créé le Centre mixte d'opérations et de gestion des équipes d'appui, à l'appui des activités internationales de secours et de relèvement rapide.

23. En février 2010, la MINUSTAH a mis au point un mécanisme de planification et de coordination intégrées avec l'équipe de pays des Nations Unies pour la phase consécutive à la catastrophe. La Mission et l'équipe de pays des Nations Unies ont créé un organe commun de haut niveau – le Groupe de planification stratégique intégrée – pour fournir une direction stratégique et maximiser l'impact des activités de consolidation de la paix, de secours et de relèvement des Nations Unies. Le Groupe de planification stratégique intégrée a remplacé le Comité de gestion des opérations d'urgence qui avait été créé au lendemain du séisme. La Mission et l'équipe de pays des Nations Unies ont également mis en place un groupe mixte de planification stratégique pour aider les hauts responsables à : a) énoncer une vision commune des objectifs stratégiques de l'Organisation; b) synchroniser les processus de planification; c) définir les tâches, rôles et responsabilités critiques; et d) assurer un suivi et une évaluation appropriés.

24. Une déclaration de principes des Nations Unies a été adoptée le 30 mars 2010 pour définir les principaux domaines de la contribution des Nations Unies à la stabilisation, au relèvement et à la reconstruction en Haïti. Il s'agissait notamment : a) de coordonner et de faciliter les efforts de secours après le séisme, tout en s'efforçant de réduire le risque de catastrophes futures; b) de maintenir un environnement sûr et stable, tout en s'employant à renforcer l'état de droit et le respect des droits de l'homme; c) de promouvoir la gouvernance démocratique grâce

à la stabilité politique, à la tenue d'élections et à une réforme constitutionnelle; d) d'aider le Gouvernement à mettre en œuvre sa vision stratégique d'un Haïti transformé, fondé sur la décentralisation et le développement régional; et e) d'appuyer les investissements dans le capital humain, notamment l'éducation, la santé et les services sociaux de base.

E. Cadres de budgétisation axée sur les résultats

Composante 1 : développement démocratique et consolidation de l'autorité de l'État

25. Au cours de la période à l'examen, la MINUSTAH a fourni un appui aux activités des éléments chargés des affaires politiques et civiles, de l'information et des affaires électorales de la Mission qui travaillaient en partenariat avec le Gouvernement haïtien et le Parlement, les partis politiques, la société civile, l'équipe de pays des Nations Unies, le « groupe restreint », les institutions financières internationales et les donateurs. La Mission a en outre continué à promouvoir un dialogue politique ouvert à tous et la réconciliation nationale, et à appuyer le renforcement des capacités des institutions démocratiques nationales, ainsi que le rétablissement de l'autorité de l'État à travers le pays et sa consolidation. La Mission a également aidé à mettre en œuvre une stratégie de gestion des frontières et a appuyé la réforme de l'État et la décentralisation. Les activités qui avaient été prévues à l'appui des élections ont été ajustées pour tenir compte du nouveau calendrier électoral, quand les élections législatives de février 2010 ont été reportées à novembre 2010 à cause du tremblement de terre. Un certain nombre d'autres activités, qui n'avaient pas été prévues, ont été exécutées pour assurer la stabilité politique à la suite de la disparition de capacités de l'État causée par le séisme et de l'incertitude politique résultant du report des élections. Ces produits supplémentaires ont été intégrés dans les cadres existants pour l'exercice 2009/10.

Réalisation escomptée 1.1 : Promotion d'un dialogue politique ouvert à tous et de la réconciliation nationale en Haïti

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
Le Gouvernement poursuit ses échanges avec les différents secteurs de la société par le biais de rencontres régulières.	Objectif atteint; par l'intermédiaire des Commissions présidentielles sur la sécurité, la justice, l'éducation et la réforme constitutionnelle de juillet 2009 à janvier 2010. Bien que ces commissions aient cessé de fonctionner après le séisme du 12 janvier, d'autres commissions, comme la Commission pour le retour et la réinstallation et la Commission intérimaire pour la reconstruction d'Haïti ont été créées pour répondre aux nouveaux besoins dans ces domaines.
Maintien au même niveau de l'assistance internationale, laquelle est alignée sur les priorités du Gouvernement telles que définies dans le document	Objectif atteint; 60 % de l'assistance internationale a été alignée sur les priorités d'Haïti, telles que définies dans le document de stratégie pour la réduction de la pauvreté

de stratégie pour la réduction de la pauvreté (2008/09 : 60 %; 2009/10 : 60 %)		de juillet 2009 à janvier 2010. Après le séisme, une structure de coordination d'urgence a été mise en place pour veiller à ce que : a) l'assistance internationale soit alignée sur les priorités du Gouvernement; b) l'assistance humanitaire soit coordonnée par l'intermédiaire du Comité de coordination de haut niveau et le Comité d'appui à la coordination; et c) l'assistance internationale à l'effort de relèvement soit coordonnée par l'intermédiaire de la Commission intérimaire pour la reconstruction d'Haïti.
Produits prévus	*Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre*	*Observations*
4 réunions par mois avec le Président ou le Premier Ministre en vue de coordonner les activités du Gouvernement haïtien et celles de la MINUSTAH, notamment en ce qui concerne la stabilité politique, la réforme relative à l'état de droit et les domaines relevant du mandat de la MINUSTAH	Oui	Des réunions hebdomadaires ont été tenues avec le Président, le Premier Ministre, le Ministre de la justice, le Secrétaire d'État à la sécurité publique et le Directeur général de la Police nationale d'Haïti jusqu'en janvier 2010. Après le séisme, la fréquence des réunions de haut niveau a augmenté et a atteint une moyenne de 2 par semaine ou plus, selon que de besoin.
2 réunions par mois avec les principaux conseillers du Président en vue de promouvoir un processus politique ouvert à tous	2	Réunions par mois jusqu'à la fin de 2009, qui ont été suspendues au lendemain du séisme, et faire place aux impératifs humanitaires.
Présidence de réunions mensuelles du groupe restreint, formé des hauts dirigeants de la MINUSTAH et de représentants des organisations régionales et sous-régionales, des institutions financières internationales et de la communauté diplomatique, pour examiner l'efficacité de l'intervention de la communauté internationale face aux besoins d'Haïti	Oui	Réunions mensuelles de juillet à décembre 2009 Après le séisme, les réunions du groupe restreint ont été remplacées par 3 réunions du Comité de coordination de haut niveau et 2 réunions de l'Équipe spéciale chargée des questions électorales.
Réunions mensuelles avec le Premier Ministre et « le groupe restreint » pour coordonner la coopération internationale avec le Gouvernement, et réunions bihebdomadaires avec le Ministre de la planification pour examiner la mise en œuvre stratégique et opérationnelle du document de stratégie pour la réduction de la pauvreté, l'orientation de l'aide internationale, l'état d'avancement des projets, le versement de l'aide et les politiques et procédures d'harmonisation	6	Réunions mensuelles avec le Premier Ministre et « le groupe restreint » de juillet à décembre 2009 Après le séisme, l'interaction avec « le groupe restreint » et le Gouvernement a augmenté dans le cadre de différents forums, y compris 3 réunions du Comité de coordination de haut niveau et 1 réunion de la Commission intérimaire pour la reconstruction d'Haïti.
	6	Réunions mensuelles avec le Ministre de la planification et jusqu'à 5 réunions par semaine après le séisme

Réunions hebdomadaires avec des représentants des partis politiques, des parlementaires et des représentants de la société civile au niveau national en vue de consolider l'accord sur la transition démocratique ainsi que le dialogue politique sans exclusive devant déboucher sur une vision partagée des principes fondamentaux de gouvernance et de l'avenir du pays	Oui	Réunions hebdomadaires de juillet à décembre 2009 Après le séisme, la MINUSTAH a continué à rencontrer les partis politiques pour encourager le dialogue sur l'avenir du processus politique et la tenue d'élections libres et régulières.
Organisation de 3 forums consultatifs auxquels participeront des responsables de partis politiques et des parlementaires pour consolider la place des partis politiques à l'Assemblée nationale	Non	Ce produit n'a pas été exécuté en raison de la situation politique, qui a nécessité une approche différente. Au lieu de forums consultatifs, des consultations moins formelles ont été tenues à divers niveaux entre juillet 2009 et janvier 2010. Après le tremblement de terre, des consultations ont été tenues avec les dirigeants des partis politiques et les parlementaires dans le cadre des efforts de secours d'urgence et de reconstruction.
Organisation de 3 forums consultatifs auxquels participeront des représentants de la société civile et des parlementaires pour favoriser l'élaboration d'un programme législatif commun	Non	Ce produit n'a pas été exécuté en raison de la situation politique, qui a nécessité une approche différente. Au lieu de forums consultatifs, des consultations moins formelles ont été tenues à divers niveaux entre juillet 2009 et janvier 2010. Après le tremblement de terre, des consultations ont été tenues avec les parlementaires pour faciliter l'adoption de lois en attente avant l'expiration, le 10 mai 2010, du mandat d'un tiers des sénateurs et de tous les députés.
Campagne d'information, en collaboration avec la société civile, sur la réconciliation et le dialogue politique, au moyen notamment de 5 000 brochures, de 30 banderoles et de 6 messages d'intérêt public	4 7 2 000 5 000 11 000	Conférences de presse Émissions télévisées Affiches T-shirts Brochures
Campagnes d'information à l'intention de la population sur le mandat de la MINUSTAH et le rôle des organismes des Nations Unies en Haïti, et célébration de 4 Journées des Nations Unies (Journée de la paix, Journée internationale des Casques bleus des Nations Unies, Journée des Nations Unies et Journée mondiale de l'environnement), au moyen notamment de 500 banderoles, de 10 000 affiches, de	19 1 10 2 500 1 800 4 000	Émissions télévisées Coproduction d'un feuilleton télévisé Articles de presse Calendriers de bureau Cartes de vœux T-shirts

50 000 brochures, de 10 000 t-shirts, de 36 émissions télévisées, d'émissions radiophoniques quotidiennes, de 50 articles de presse, de la coproduction d'un feuilleton télévisé, de 7 000 calendriers, 2 000 cartes de Noël et de 70 manifestations ouvertes au public dans les centres multimédia régionaux	60	Banderoles
	1000	Affiches
	2 000	Brochures
		En plus :
	20 000	Stylos
	2 000	Autocollants

Réalisation escomptée 1.2 : Renforcement des institutions démocratiques nationales en Haïti

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
L'Assemblée nationale adopte un programme législatif de 12 mois correspondant aux priorités nationales.	Les élections législatives ont été repoussées au 28 novembre 2010 en raison des ravages causés par le tremblement de terre. Faute de quorum, aucune mesure législative n'a été adoptée par le Sénat depuis mai 2010.
Les 15 commissions parlementaires font rapport à l'Assemblée nationale dans le cadre du programme législatif adopté	Les commissions parlementaires n'ont pas examiné à fond le programme législatif, dans la mesure où certains projets de loi n'ont pas été présentés par le Gouvernement.
Tenue d'élections libres et régulières : élections législatives (députés et sénateurs), communales (maires, conseillers communaux, conseils administratifs et assemblées des sections communales) et indirectes	Les élections législatives ont été repoussées au 28 novembre 2010 en raison des ravages causés par le tremblement de terre.
Mise en place du Conseil électoral permanent	La mise en place d'un conseil électoral permanent était subordonnée à l'adoption de la loi sur la décentralisation et à la tenue ultérieure d'élections indirectes.

Produits prévus	*Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre*	*Observations*
Conseils aux 15 commissions parlementaires en vue de la réalisation du programme législatif, notamment pour ce qui est de l'adoption de lois relatives à la réforme de l'État conformément aux priorités nationales	Oui	Par l'intermédiaire d'une assistance technique fournie aux commissions parlementaires sur une base hebdomadaire au cours de la session ordinaire du Parlement en ce qui concerne la législation, et au cours d'une session extraordinaire tenue pour rédiger un projet de loi sur l'adoption
Missions de bons offices auprès des Présidents des deux chambres de l'Assemblée nationale pour susciter la confiance et l'entente, et favoriser le consensus	Oui	Par le biais de réunions mensuelles du Représentant spécial du Secrétaire général et de hauts responsables de la Mission avec les Présidents des deux chambres.
Mission de bons offices pour assurer la stabilité politique et un transfert démocratique des pouvoirs dans les délais fixés par la Constitution	Oui	Par l'intermédiaire d'une série de consultations avec des personnalités politiques et des acteurs de la société civile

		pour assurer la stabilité politique et sociale et un transfert sans heurt des pouvoirs conformément à la Constitution, suite au report des élections législatives de février 2010
Appui technique et logistique pour fixer la date de l'élection présidentielle et des élections législatives repoussées en 2010	Oui	Grâce à l'évaluation des possibilités concernant la tenue de l'élection présidentielle et des élections législatives et municipales avant la fin de 2010, conformément à la demande du Président d'Haïti
Mission de bons offices pour aider le Président et le Gouvernement à établir un dialogue avec tous les secteurs de la société et groupes politiques pour éviter une crise politique	Oui	Grâce à des réunions quotidiennes avec des membres du Parlement et du Gouvernement, des représentants de partis politiques, du secteur privé et de groupes de la société civile, pour parvenir à un consensus au sujet du calendrier électoral, de la réforme constitutionnelle, de la nouvelle vision politique pour le pays et de l'effort de reconstruction, qui se sont cristallisés dans le Plan d'action du Gouvernement pour le relèvement et le développement national de mars 2010
Conseils politiques et appui technique aux délégations en visite et aux donateurs internationaux	Oui	Dans le cadre de missions hebdomadaires effectuées en Haïti par des délégations humanitaires, militaires et diplomatiques, notamment au moyen de réunions d'information sur l'évolution de la situation dans les domaines politique et de la sécurité
Appui technique et assistance juridique au Gouvernement sur l'état d'urgence	Oui	Grâce à la rédaction d'avis juridiques sur l'état d'urgence dans le droit constitutionnel haïtien et sur les pouvoirs du Président en l'absence d'un parlement opérationnel et préparation d'un projet de décret présidentiel déclarant l'état d'urgence
Appui technique et assistance juridique au Gouvernement pour les enquêtes sur les violations présumées de droits de l'homme après le séisme	Oui	Ces efforts ont débouché sur un décret présidentiel établissant une Commission d'enquête sur l'incident du 19 janvier 2010 aux Cayes, où plusieurs détenus ont essayé de s'évader après le séisme.
Appui technique au Gouvernement pour rétablir la perception de droits de douane après le séisme	Oui	Par l'intermédiaire d'évaluations des besoins effectuées de janvier à avril 2010 pour aider le Ministère de l'économie et des finances et le Service des douanes à rétablir les opérations de recouvrement des recettes et remettre en état les installations douanières et portuaires endommagées par le tremblement de terre

Conseils à l'Assemblée nationale sur l'application et l'amélioration de son règlement intérieur, en puisant notamment dans les bonnes pratiques des parlements d'autres pays	Oui	Grâce à un appui logistique et technique pour publier le règlement intérieur du Parlement et le faire appliquer, et identifier les leçons tirées de l'expérience de parlements d'autres pays et les pratiques optimales
Conseils et appui à l'Assemblée nationale en vue de l'organisation de réunions thématiques entre les parlementaires et les bailleurs de fonds, les organismes des Nations Unies et les organisations non gouvernementales nationales et internationales, l'objet étant de favoriser la concertation sur les divers aspects de la réforme et les différends politiques	Oui	Grâce à la fourniture d'un appui technique et logistique au Ministère des affaires féminines et des droits des femmes sur les questions constitutionnelles
Organisation de 20 réunions-débats à l'échelle départementale (2 par département) en présence de parlementaires pour discuter du renforcement des institutions et des processus démocratiques, y compris pour ce qui est des élections et de la décentralisation (1 000 participants en tout)	20	Réunions-débats avec des membres du Parlement
Assistance technique et conseils aux autorités électorales haïtiennes en vue de l'organisation de campagnes d'information, l'accent portant notamment sur le vote blanc, les nouveaux électeurs et l'inscription des électeurs sur la liste d'un autre bureau de vote que celui où ils étaient initialement inscrits (1 300 bureaux)	Non	Le produit n'a pas été exécuté en raison du report des élections après le séisme.
Tenue de 10 ateliers à l'échelle départementale, à l'intention de représentants des partis politiques et de la société civile ainsi que des autorités locales, et de 10 autres à l'intention des observateurs haïtiens des élections, les travaux étant axés sur les nouveaux modes de scrutin et l'inscription des électeurs sur la liste d'un autre bureau de vote que celui où ils étaient initialement inscrits	Non	Le produit n'a pas été exécuté en raison du report des élections après le séisme.
Conseils techniques et appui aux autorités électorales haïtiennes en vue de la budgétisation, de la planification et de la préparation de l'élection présidentielle de novembre 2010	Oui	Le Gouvernement et le Conseil électoral provisoire ont mis à jour l'échéancier, le calendrier et le budget de l'élection présidentielle et des élections législatives de novembre 2010 avec l'appui technique de la MINUSTAH qui a examiné les plans logistiques et de sécurité.
Conseils techniques et appui aux autorités électorales haïtiennes, en coopération avec le PNUD et l'Organisation des États américains (OEA), sous forme de manuels, de directives générales et de contrôle des opérations électorales	Oui	Grâce à l'examen des documents électoraux et des procédures d'enregistrement

Tenue de 3 stages de formation en matière de renforcement des capacités et de démarginalisation des femmes, à l'intention de femmes et d'hommes politiques (20 participants, dont deux tiers de femmes), ainsi que de 2 séances d'information sur le principe de l'égalité des sexes, à l'intention de 20 parlementaires	2 Programmes de formation et d'encadrement à l'intention de 50 femmes candidates aux élections et de 25 conseillers pour les femmes dans la vie politique 11 Ateliers de sensibilisation et de renforcement des capacités sur la problématique des sexes et le processus électoral Les deux séances d'information prévues à l'intention de 20 parlementaires n'ont pas eu lieu à cause du séisme.
Campagne d'information à l'appui du renforcement des institutions démocratiques, au moyen notamment de 30 banderoles, de 40 000 dépliants, de 1 600 t-shirts, de 4 émissions sur la chaîne de radio des Nations Unies et de 2 campagnes radiophoniques (1 200 minutes d'émission), de 2 émissions télévisées et de 2 annonces pleine page dans un journal national	5 Émissions télévisées 2 Articles de presse Chiffres inférieurs aux prévisions en raison de la réduction des activités suite au séisme
Campagne d'information en appui au processus électoral, au moyen notamment de 2 800 affiches, de 280 banderoles, de 500 000 brochures en noir et blanc, de 8 messages radiophoniques diffusés quotidiennement à l'échelle nationale sur 30 chaînes au maximum le mois précédant le jour des élections, de 4 messages télévisés et d'un article spécial dans la presse écrite	97 Programmes radiophoniques 4 Conférences de presse Chiffres inférieurs aux prévisions en raison de la réduction des activités suite au séisme
Campagne d'information en faveur d'une plus grande participation des femmes aux affaires politiques, au moyen notamment de 50 000 affiches, de 60 000 brochures, de 10 000 t-shirts, de 4 messages radiophoniques diffusés 4 fois par jour pendant 1 mois, à l'échelle nationale et sur 15 chaînes, de 2 reportages diffusés 3 fois par jour à l'échelle nationale sur 15 chaînes, de 3 émissions télévisées, de 2 articles de presse, de 1 conférence de presse et de 30 manifestations ouvertes au public dans les centres multimédias régionaux	2 Articles dans la presse électronique et la presse écrite 1 Conférence de presse Chiffres inférieurs aux prévisions en raison de la réduction des activités suite au séisme

Réalisation escomptée 1.3 : Rétablissement et consolidation de l'autorité de l'État sur tout le territoire

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
Présentation à l'Assemblée nationale du projet de statut de la fonction publique dans le cadre de la réforme de l'administration publique et de la décentralisation	Le statut de la fonction publique n'a pas été présenté à l'Assemblée.

Promulgation par l'Assemblée nationale et le Ministère de l'intérieur des lois et règlements relatifs à l'autonomie et la responsabilité financière des administrations centrales et des collectivités locales	Le Ministère de l'intérieur n'a pas encore rédigé de projet de loi sur l'autonomie et la responsabilité financière des structures gouvernementales en vue de les soumettre au Parlement.
Élaboration, par le Ministère de l'intérieur, d'un cadre de planification et de gestion, qui est transmis aux autorités départementales et centrales, l'objet étant d'améliorer la prestation de services par les 140 assemblées communales et les 568 assemblées de section communale	Les assemblées municipales n'ont pas encore été constituées. Néanmoins, le Gouvernement a pris des mesures pour renforcer le rôle des Conseils d'administration des sections communales, en leur fournissant par exemple des comptes en banque et des moyens de communication. Le Ministère de l'intérieur a redoublé d'efforts pour améliorer la performance des administrations municipales en offrant des formations et un appui aux comptables municipaux pour leur permettre de mieux planifier et exécuter les budgets municipaux.
Adoption de la réforme des impôts locaux afin d'augmenter les revenus des collectivités territoriales	La loi relative à la réforme des impôts locaux n'a pas encore été rédigée mais des efforts sont en cours pour veiller à ce que les autorités locales appliquent les lois existantes sur les impôts locaux pour accroître les recettes fiscales.
Mise en place de commissions départementales de gestion des frontières (2007/08 : 0; 2008/09 : 5; 2009/10 : 10)	8 Commissions départementales de gestion des frontières ont été mises en place, dont 2 comprennent à la fois des représentants d'Haïti et des représentants de la République dominicaine. La création de 2 autres commissions en est au stade préliminaire. Le processus de mise en place de Commissions départementales de gestion des frontières a été considérablement ralenti après le tremblement de terre. Le Gouvernement n'a pas encore officiellement approuvé les commissions.

Produits prévus	*Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre*	*Observations*
Conseils aux autorités centrales et locales, notamment par une formation sur le lieu de travail, quant aux moyens de renforcer leur autorité, l'accent portant sur la réforme de l'administration, la décentralisation, les finances publiques et le recouvrement de l'impôt, ainsi que la fonction publique	Oui	Grâce à la fourniture d'un appui technique au Ministère de l'intérieur et des collectivités territoriales pour créer des capacités en matière de planification stratégique, d'évaluation des capacités et de formation de personnel à la fourniture d'un appui technique aux maires et aux responsables locaux pour améliorer la gestion administrative et financière et au moyen de visites périodiques dans les 140 communes pour accroître la collecte de recettes locales, et à la fourniture d'un appui technique au Ministère de l'intérieur pour contribuer au développement équitable et viable d'Haïti

Assistance technique au Gouvernement, et particulièrement au Ministère de l'intérieur, en vue d'améliorer les moyens des délégations départementales en matière de contrôle financier et administratif des administrations décentralisées, de prestation de services et de rédaction de projets de lois sur les collectivités locales	Oui	Grâce à la fourniture systématique d'un appui technique aux contrôleurs financiers de chaque délégation et vice-délégation départementale afin d'améliorer les moyens des municipalités en matière de gestion des finances locales, et grâce à la fourniture d'un appui technique, logistique et financier au Ministère de l'intérieur et des collectivités territoriales pour l'aider à mettre au point un guide sur la préparation, l'élaboration et l'analyse des budgets municipaux
Réunions mensuelles avec les responsables du cabinet du Ministère de l'intérieur pour examiner la planification stratégique et la gestion	Oui	Grâce à des réunions mensuelles avec des représentants du Ministère de l'intérieur et de la Direction des administrations locales et grâce à la fourniture de conseils techniques sur les questions stratégiques liées à l'extension de l'autorité de l'État et au programme d'appui institutionnel pour le renforcement des capacités des administrations locales Les réunions ont été suspendues immédiatement après le séisme mais ont repris plus tard, l'accent étant mis sur les stratégies visant à renforcer la gouvernance locale dans les zones touchées par le tremblement de terre.
Tenue de 10 stages de formation à la gestion des affaires publiques (1 par département), l'objet étant de renforcer les capacités des délégations départementales	8	Stages de formation à l'intention d'administrateurs municipaux dans 8 départements; les stages de formation prévus n'ont pas été achevés faute de ressources humaines au niveau départemental.
Tenue, à l'intention de 2 000 représentants des collectivités locales et de la société civile, de 20 séminaires sur la décentralisation, les impôts locaux et la responsabilisation (2 par département)	Non	Le projet n'a pas été exécuté en raison du tremblement de terre, qui a empêché l'achèvement du cycle de séminaires sur la décentralisation. Cependant, un appui technique et logistique a été fourni au Ministère de l'intérieur et des collectivités territoriales pour l'aider à préparer une conférence sur la coopération décentralisée en juillet 2009.
Exécution de 160 projets à effet rapide se rapportant aux moyens de subsistance et à la création d'emploi, à la gestion des frontières, à la formation et au renforcement des capacités, à la prestation de services sociaux de base, à l'infrastructure de base, et à la mobilisation citoyenne, l'objet étant de	143	Projets pour répondre aux besoins immédiats des collectivités vulnérables en matière d'infrastructure (60 projets), de moyens de subsistance (19 projets), des services publics (45) et de formation (19)

répondre aux besoins immédiats de la population, d'étendre l'autorité de l'État et de prêter un appui aux institutions		Chiffre inférieur aux prévisions en raison de l'augmentation du niveau de financement maximum par projet après le tremblement de terre, qui a entraîné une réduction du nombre de projets exécutés
Conseils et appui technique aux autorités haïtiennes concernant la mise en œuvre d'une stratégie intégrée de gestion des frontières, particulièrement pour ce qui est de former et d'encadrer les responsables de la gestion des frontières au sein des administrations centrales et locales	Oui	Grâce à la fourniture d'un appui technique aux responsables gouvernementaux en vue de l'application du nouveau code douanier; à la soumission au Gouvernement en juillet 2009 du projet de plan haïtien de gestion intégrée des frontières; et à la rédaction d'un projet de loi sur la mise en place d'une Commission nationale des frontières pour faire face aux problèmes frontaliers de caractère technique et du décret d'application correspondant qui a été présenté au Gouvernement en décembre 2009
Tenue, à l'intention d'agents des douanes, des services d'immigration et des services de sécurité, de 20 ateliers portant sur les questions douanières, les recettes fiscales, la sécurité et la gestion des frontières (2 par département et 25 participants en moyenne par atelier)	Non	Le produit n'a pas été exécuté en raison du recentrage des priorités nationales sur des activités de relèvement rapide après le séisme.
Assistance technique aux autorités haïtiennes et suivi de la mise en place d'un cours de formation à la gestion des frontières à l'intention des agents de la police, des douanes et des services d'immigration	Non	Bien qu'un appui technique ait été fourni, le programme de formation prévu sur la surveillance des douanes a été annulé après le tremblement de terre.
Assistance et conseils techniques aux autorités haïtiennes concernant la mise en place et le suivi des 10 commissions départementales de gestion des frontières, composées de fonctionnaires haïtiens, de représentants de la MINUSTAH et, le cas échéant, de représentants des autorités dominicaines	Oui	L'appui fourni a conduit à la création de commissions régionales de gestion des frontières dans 7 départements, et la mise en place de commissions analogues dans 2 autres départements est en cours; un appui technique a également été fourni aux autorités gouvernementales sur la gestion et la surveillance des commissions régionales de gestion des frontières.
Campagne d'information sur la bonne gouvernance, au moyen notamment de 30 banderoles, de 500 affiches, de 10 000 brochures, de 2 000 t-shirts, de 3 messages radiophoniques, de 15 articles de presse et de 6 conférences de presse	18 4 9 5 000	Émissions télévisées Conférences de presse Interviews T-shirts Chiffres inférieurs aux prévisions en raison de la réduction des activités après le séisme

Campagne d'information sur la gestion des frontières, au moyen notamment de 150 banderoles, de 1 100 affiches, de 5 000 dépliants, de 1 000 autocollants, de 300 000 brochures, de 10 000 t-shirts, d'un message régulièrement radiodiffusé, de 4 émissions télévisées (1 par trimestre) et de 12 articles de presse	2	Émissions télévisées
	2	Articles de presse
	3 700	T-shirts
		Les autres matériaux d'information n'ont pas été distribués faute de vendeurs après le tremblement de terre.

Composante 2 : sécurité, ordre public et renforcement de l'état de droit

26. La Mission a renforcé la sécurité aux frontières en réorientant ses effectifs militaires et de police de façon à aider le Gouvernement haïtien à contrôler les frontières terrestres et maritimes. En ce qui concerne la lutte contre la violence locale, le programme de la Mission avait été recentré pour mettre l'accent, jusqu'en décembre 2009, sur la prestation d'un appui institutionnel à la Commission nationale pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration et le renforcement de ses capacités ainsi que sur l'exécution de projets à forte intensité de main-d'œuvre et créateurs de revenus dans les collectivités touchées par la violence. À partir de janvier 2010, les activités de lutte contre la violence communautaire ont principalement visé à combler les lacunes observées dans les programmes de relèvement, à répondre aux besoins essentiels en matière de sécurité et à ouvrir des perspectives économiques pour la population déplacée et les habitants des zones touchées par le tremblement de terre et exposées à la violence. Au lendemain du séisme, un certain nombre d'activités imprévues ont de surcroît été entreprises en vue de renforcer les capacités institutionnelles de la Police nationale d'Haïti et les institutions judiciaires et pénitentiaires touchées par le tremblement de terre. Ces produits supplémentaires ont été incorporés dans les cadres existants pour l'exercice 2009/10.

Réalisation escomptée 2.1 : Instauration d'un climat sûr et stable en Haïti

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
Réduction du nombre d'enlèvements signalés à Port-au-Prince (2007/08 : 245; 2008/09 : 285; 2009/10 : 200)	Objectif atteint; 57 enlèvements ont été signalés à Port-au-Prince en 2009/10, contre 130 au cours de l'exercice précédent.
Augmentation du nombre total d'armes inscrites au registre des armes par la Police nationale d'Haïti (2007/08 : 588; 2008/09 : 40 000; 2009/10 : 15 000)	En raison de problèmes techniques liés au logiciel, l'enregistrement des armes n'a commencé qu'en décembre 2009, mois au cours duquel 404 armes ont été déclarées, et il a été suspendu à la suite du tremblement de terre de janvier 2010 du fait de la destruction du bâtiment abritant le service qui en était chargé.
Réduction du nombre de décès imputables à un acte délictueux enregistrés par les autorités (2007/08 : 488; 2008/09 : 320; 2009/10 : 350)	Un total de 383 décès imputables à un acte délictueux (meurtre ou lynchage) ont été signalés en 2009/10, contre 550 au cours de l'exercice 2008/09. Entre janvier et juin 2010, ce nombre a toutefois baissé de 21 % par rapport aux six mois qui ont précédé le tremblement de terre.

Augmentation du nombre de patrouilles effectuées conjointement par la Police nationale d'Haïti et la MINUSTAH dans les quartiers sensibles de Port-au-Prince et des Gonaïves (2007/08 : 10 248; 2008/09 : 12 500; 2009/10 : 15 000)	Objectif atteint; 15 000 patrouilles ont été effectuées conjointement par la Police nationale d'Haïti et la Police des Nations Unies dans les quartiers sensibles de Port-au-Prince, des Gonaïves, des Cayes et de Cap-Haïtien en 2009/2010, contre 11 486 au cours de l'exercice 2008/09.

Produits prévus	*Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre*	*Observations*
467 200 jours-homme de patrouille motorisée (20 soldats par patrouille x 4 patrouilles par compagnie d'infanterie x 16 compagnies x 365 jours)	731 196	Jours-homme de patrouille motorisée Chiffre supérieur aux prévisions en raison de l'augmentation des besoins en matière de sécurité et de déploiement de compagnies d'infanterie supplémentaires autorisé au lendemain du tremblement de terre
427 050 jours-homme de personnel de postes fixes pour la sécurisation des sites et des installations sensibles (65 soldats par site x 18 sites x 365 jours)	211 167	Jours-homme de personnel de postes fixes Chiffre inférieur aux prévisions du fait que les besoins opérationnels de la Mission ont changé à la suite du tremblement de terre
350 400 jours-homme de personnel de postes de contrôle fixes ou mobiles pour la sécurisation des grands axes routiers et des principaux postes frontière (15 soldats x 4 postes de contrôle par compagnie d'infanterie x 16 compagnies d'infanterie x 365 jours)	226 815	Jours-homme de personnel de postes de contrôle Chiffre inférieur aux prévisions du fait que les besoins opérationnels de la Mission ont changé à la suite du tremblement de terre
74 825 jours-homme de personnel d'intervention rapide en vue de prévenir les menaces imminentes contre la sécurité et, le cas échéant, d'éviter que les menaces existantes ne dégénèrent (205 soldats par compagnie x 1 compagnie x 365 jours)	Oui	La Mission a mis sur pied une force d'intervention rapide capable d'intervenir à tout moment en cas d'urgence.
3 120 heures de patrouille héliportée (260 heures par mois x 12 mois) en vue d'effectuer des vols de reconnaissance et des évacuations sanitaires; 60 sorties effectuées par la patrouille aérienne de la Police des Nations Unies (5 sorties x 12 mois) dans le but d'aider la Police nationale d'Haïti à mener des opérations antidrogues, de transférer des prisonniers et des marchandises saisies et d'effectuer des vols de reconnaissance avant, pendant et après des opérations de grande envergure; et 60 sorties effectuées par la Cellule d'analyse conjointe de la Mission à des fins de reconnaissance (5 sorties x 12 mois)	1 486	Heures de patrouille héliportée Chiffre inférieur aux prévisions du fait que les besoins opérationnels de la Mission ont changé à la suite du tremblement de terre.
528 heures de patrouilles aériennes (autres) (44 heures par mois x 12 mois) destinées à des sorties de la patrouille militaire (5 soldats par sortie) et 120 sorties effectuées par la Cellule d'analyse conjointe de la Mission (10 sorties x 12 mois) à des fins de reconnaissance	321	Heures de patrouilles aériennes (autres) Chiffre inférieur aux prévisions du fait que les besoins opérationnels de la Mission ont changé à la suite du tremblement de terre

6 240 opérations-homme (menées par des militaires), (130 soldats par opération x 4 opérations par mois x 12 mois) et 4 200 opérations-homme (menées par la Police des Nations Unies) (35 membres de la Police des Nations Unies par opération x 10 opérations par mois x 12 mois) conjointement avec la Police nationale d'Haïti, cette dernière jouant un rôle de premier plan dans les patrouilles tactiques préventives conjointes; les opérations tactiques dirigées contre des éléments criminels en fonction des besoins de la Mission et les opérations stratégiques menées sur la base de renseignements exploitables	5 096	Opérations-homme Chiffre inférieur aux prévisions du fait que les besoins opérationnels de la Mission ont changé à la suite du tremblement de terre
58 400 jours-homme de patrouille militaires terrestre pour la surveillance des principaux postes frontière (10 soldats par patrouille x 4 patrouilles d'infanterie x 4 sections x 365 jours)	49 281	Jours-homme de patrouille militaire. Chiffre inférieur aux prévisions du fait que les besoins opérationnels de la Mission ont changé à la suite du tremblement de terre
70 080 jours-homme de patrouille côtière militaire travaillant en collaboration avec les gardes-côtes haïtiens (6 soldats par bateau x 2 bateaux par patrouille x 16 patrouilles par jour x 365 jours)	11 131	Jours-homme de patrouille côtière militaire Chiffre inférieur aux prévisions du fait que les besoins opérationnels de la Mission ont changé à la suite du tremblement de terre
157 680 jours-homme de patrouille de la Police des Nations Unies aux côtés de membres de la Police nationale d'Haïti (2 membres de la Police des Nations Unies par patrouille x 4 patrouilles par commissariat de la Police nationale d'Haïti x 54 commissariats de la Police nationale d'Haïti x 365 jours)	98 550	Jours-homme de patrouille de police (selon la configuration des effectifs de la Police des Nations Unies et de la Police nationale d'Haïti affectés à chaque patrouille) Chiffre inférieur aux prévisions du fait que les besoins opérationnels de la Mission ont changé à la suite du tremblement de terre
236 520 jours-homme de patrouille d'unités de police constituées (8 policiers par patrouille x 3 patrouilles par section x 3 sections par unité de police constituée x 9 unités de police constituées x 365 jours)	328 500	Jours-homme de patrouille d'unités de police constituées (selon la configuration des effectifs des unités de police constituées affectés à chaque patrouille et du nombre d'unités) Chiffre supérieur aux prévisions en raison de l'augmentation des besoins opérationnels et du déploiement d'unités de police constituées supplémentaires autorisé par le Conseil de sécurité au lendemain du tremblement de terre
5 840 heures de patrouille maritime de membres de la Police des Nations Unies aux côtés des gardes-côtes haïtiens (2 membres de la Police des Nations Unies par bateau x 2 bateaux x 4 heures par bateau par jour x 365 jours)	1 320	Jours-homme de patrouille côtière conjointe Chiffre inférieur aux prévisions en raison de la diminution des capacités de la Police nationale d'Haïti et de la redéfinition des priorités à la suite du tremblement de terre
50 000 heures-homme de soutien opérationnel à la Police nationale d'Haïti en matière de lutte antiémeutes, notamment des manœuvres conjointes	90 000	Heures-homme de soutien opérationnel en matière de lutte antiémeutes; les manœuvres conjointes ont été suspendues après janvier

		2010 en raison de la perte de capacités subie par la Police nationale d'Haïti au lendemain du tremblement de terre. Chiffre supérieur aux prévisions en raison de l'augmentation des besoins opérationnels et du déploiement d'unités de police constituées supplémentaires autorisé par le Conseil de sécurité
7 300 jours-homme de patrouille assurés par la Police des Nations Unies aux côtés de la Police nationale d'Haïti pour maintenir une présence conjointe ininterrompue aux 4 principaux postes frontière (5 membres de la Police des Nations Unies par patrouille x 4 points de passage x 365 jours)	7 300	Jours de patrouille assurés conjointement par la Police des Nations Unies et la Police nationale d'Haïti pour assurer une présence policière ininterrompue aux 4 principaux postes frontière
Évaluation du comportement professionnel de 13 500 agents de la Police nationale d'Haïti dans le cadre de l'accompagnement professionnel et analyse de leurs lacunes et de leurs points forts sur les plans tant individuel que collectif	Non	Les dossiers de la police concernant l'évaluation du comportement professionnel des agents de la Police nationale d'Haïti ont été perdus dans le tremblement de terre. Le nombre d'évaluations menées à bien est donc sensiblement inférieur aux prévisions.
Assistance technique et accompagnement professionnel à la Police nationale d'Haïti à l'appui de son action contre les enlèvements, notamment grâce à 3 stages de formation	Non	Les 3 stages de formation n'ont pas été dispensés en raison d'une diminution des capacités de la Police nationale d'Haïti et du changement des besoins opérationnels à la suite du tremblement de terre. À la place, une assistance technique et un encadrement quotidien ont été fournis au directeur et aux inspecteurs de la Direction centrale de la police judiciaire et de la cellule antienlèvements de la Police nationale.
Appui opérationnel à la Police nationale d'Haïti en matière de lutte antidrogues et de contrebande, notamment grâce à des conseils sur l'élaboration d'instructions permanentes relatives à la destruction des marchandises saisies	Oui	Un appui opérationnel quotidien a été apporté à la Police nationale d'Haïti en vue de renforcer ses capacités en matière d'opérations antidrogues. Quelque 12 000 plantes de marijuana de culture illicite ont été détruites et la quantité de cocaïne saisie en 2009/10 n'a pas dépassé 10 kilogrammes.
Assistance opérationnelle à la Police nationale d'Haïti en vue d'assurer la sécurité aux niveaux local, régional et national lors des élections directes (députés, sénateurs, maires, conseillers municipaux et membres des conseils d'administration et des assemblées des sections communales) et indirectes; et, selon que de besoin, appui de base aux organismes haïtiens chargés d'ouvrir des bureaux de vote en milieu rural	Oui	Un appui opérationnel a été apporté à la Police nationale d'Haïti afin d'estimer les risques dans les bureaux de vote en préparation des élections législatives prévues pour le 28 février 2010. La planification des interventions d'urgence de la police était en cours lorsqu'il a été décidé, suite au tremblement de terre, de reporter les élections au 28 novembre.

Conseils à la Police nationale d'Haïti concernant la tenue du registre des armes et l'enregistrement des armes de petit calibre, et en particulier la base de données sur les armes, et sur la mise en place d'un système de délivrance de permis de port d'armes	Oui	Des réunions régulières et une formation ont été consacrées à l'utilisation et la mise à jour de la base de données sur les armes.
Conseils et soutien à la Commission nationale pour le désarmement, le démantèlement et la réinsertion ainsi qu'aux ministères compétents en vue de l'élaboration et de la mise en œuvre de programmes basés sur la lutte contre la violence locale dans les quartiers sensibles des grandes villes	Oui	Appui technique et logistique aux autorités et organisations locales pour les aider à mettre en œuvre des programmes de réduction de la violence locale, en particulier à l'intention des jeunes et des femmes
Exécution de 25 projets à forte intensité de main-d'œuvre à l'intention d'anciens membres de groupes armés et de jeunes et de femmes à risque dans les quartiers sensibles (35 000 bénéficiaires), dont 5 projets ciblant expressément les femmes touchées par la violence dans les 5 départements les plus sensibles	77	Projets à forte intensité de main-d'œuvre (auxquels ont participé un total de 53 654 travailleurs et qui étaient destinés avant tout aux femmes)
	10	Projets d'infrastructure dans 9 communes (comptant une population totale de 134 086 habitants)
	5	Projets visant à réintégrer leurs 359 bénéficiaires dans la société et à leur apporter une sécurité économique
	5	Campagnes de mobilisation sociale et de sensibilisation à l'intention de 420 000 participants
	3	Projets de réinsertion à l'intention de 3 040 jeunes
Conseils et soutien à la Commission nationale pour le désarmement, le démantèlement et la réinsertion en vue de l'élaboration et de la mise en place d'un programme de formation élémentaire et de réinsertion à l'intention de 1 200 anciens membres de groupes armés	Oui	Mise en place d'un programme d'apprentissage dont ont bénéficié 20 jeunes et participation de 1 350 anciens membres de groupes armés à des projets d'aménagement des bassins versants
Conseils et appui au Gouvernement en vue de la réinsertion de 200 agents de la Police nationale d'Haïti relevés de leurs fonctions, de 400 anciens membres de groupes armés et anciens détenus et de 300 anciens soldats des Forces armées d'Haïti, aujourd'hui dissoutes	Non	Ce produit n'a pu être exécuté en raison de la réduction des activités imposée par le tremblement de terre. Aucune activité de réinsertion n'a pu être menée dans les prisons à cause des graves dommages infligés aux infrastructures par le séisme.
Aide aux autorités haïtiennes en vue du lancement, dans les zones touchées par la violence, de 25 campagnes de sensibilisation et de mobilisation citoyenne visant à promouvoir la non-violence et à augmenter le nombre d'armes inscrites au registre des armes, au moyen notamment de 10 000 t-shirts, 7 000 dépliants, 8 000 affiches, 12 000 autocollants, 4 000	26	Campagnes de mobilisation sociale et de sensibilisation à l'intention des jeunes et des femmes dans les zones touchées par la violence
	45	Émissions radiophoniques
	2	Émissions télévisées
	3	Articles de journaux

cartables d'écolier, 10 500 foulards, 5 000 casquettes, 20 000 stylos, 200 banderoles, 2 émissions télévisées, 5 campagnes de publicité radiophoniques et 4 articles de presse	2	Conférences de presse
	2	Interviews
	100	Banderoles
	53 000	T-shirts
Lancement d'une campagne d'information et de sensibilisation portant sur le respect de l'ordre public, au moyen notamment de 50 banderoles, 500 affiches, 750 dépliants, 500 autocollants, 25 000 brochures et 2 000 t-shirts	6	Conférences de presse
	15	Interviews
	2	Articles de presse
Déploiement d'une forte présence de sécurité pour assurer la protection des personnes déplacées par le tremblement de terre	Oui	Déploiement quotidien d'unités militaires et de police chargées d'aider la Police nationale d'Haïti à assurer la sécurité des camps de déplacés 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 grâce à des patrouilles fixes et des patrouilles itinérantes
Mise en œuvre au niveau local d'une stratégie visant à prévenir la criminalité dans les camps de déplacés à risque et alentour	Oui	Création d'une unité chargée des camps de déplacés, composée de 195 agents de police et de 270 membres d'unités de police constituées, et d'une unité chargée des questions liées aux femmes, composée de 6 femmes membres de la Police des Nations Unies
Assistance technique et opérationnelle à la Police nationale d'Haïti afin de l'aider à enquêter sur les violences commises à l'encontre de femmes et de mineurs, en particulier dans les camps de déplacés	Oui	Appui aux patrouilles fixes et aux patrouilles itinérantes de la Police nationale d'Haïti présentes dans les camps de déplacés grâce au déploiement quotidien dans ces camps de 16 femmes membres de la Police des Nations Unies chargées d'enquêter sur les violences commises à l'encontre de personnes vulnérables, en particulier les femmes et les enfants
Assistance technique à la brigade de protection des mineurs de la Police nationale d'Haïti et à l'Institut du bien-être social afin de leur permettre d'effectuer des visites d'évaluation dans les camps de déplacés	Oui	Organisation de séances de formation sur les questions liées à la protection de l'enfance et mise en place de campagnes de sensibilisation à l'intention de 20 membres civils de la brigade de protection des mineurs de la Police nationale d'Haïti et de l'Institut du bien-être social devant être déployés dans des camps de déplacés; et fourniture d'une assistance technique à la brigade de protection des mineurs pour lui permettre d'élaborer une stratégie de communication visant à lutter contre la traite des enfants au lendemain du tremblement de terre et de promouvoir le numéro d'urgence 188 dans le but de mieux prévenir les situations d'urgence et d'y répondre plus efficacement

Évaluation des dégâts causés aux locaux de la Police nationale d'Haïti par le tremblement de terre	Oui	Déploiement durant deux mois, de 14 agents de la Police des Nations Unies chargés d'évaluer les dégâts subis par les locaux de la Police nationale d'Haïti dans les zones touchées par le tremblement de terre
Élaboration d'un plan stratégique intégré des Nations Unies pour l'assistance à la Police nationale d'Haïti	Oui	Établissement, en collaboration avec l'UNODC et le PNUD, du plan stratégique intégré des Nations Unies pour l'aide à la Police nationale d'Haïti, présenté aux donateurs le 30 mars 2010
Promotion de la sécurité et de l'ordre public grâce à la sécurisation des principaux avoirs du Ministère de la justice et de la sécurité et à l'aide à la reconstruction des infrastructures essentielles afin que le secteur judiciaire dispose des capacités minimum nécessaires pour fonctionner	Oui	Fourniture d'une assistance technique, logistique et opérationnelle au Ministère de la justice, au ministère public et à la Cour de cassation pour leur permettre de reprendre leurs activités après le tremblement de terre; sécurisation des avoirs du Ministère de la justice touchés par le séisme, notamment le palais de justice, en vue du déploiement de soldats et de policiers des Nations Unies; évaluation des dégâts subis par les institutions judiciaires dans les zones touchées par le tremblement de terre et analyse des besoins de ces institutions et du personnel judiciaire nécessaire (juges, procureurs, avocats, assistants et huissiers); et mobilisation d'un appui bilatéral et multilatéral en vue de remettre en état les infrastructures de base du Ministère de la justice, de fournir les ressources nécessaires au fonctionnement de la Cour de cassation dans les locaux de l'École de la magistrature et de renforcer les moyens dont dispose cette dernière
Reconstruction des locaux du Ministère de la justice et de la sécurité endommagés par le tremblement de terre et renforcement des effectifs du Ministère	Oui	Apport d'un appui technique et logistique au Ministère de la justice, au ministère public et à l'École de la magistrature, notamment sous la forme de personnel mis à leur disposition, en vue de faciliter la reconstruction des locaux du Ministère de la justice et de la sécurité et du palais de justice et de garantir la sécurité de leurs archives
Évaluation des dégâts subis par les établissements pénitentiaires endommagés par le tremblement de terre et analyse des besoins de ces établissements	Oui	Apport d'un appui technique et logistique à la Direction de l'administration pénitentiaire pour lui permettre de procéder à une évaluation des prisons endommagées par le tremblement de terre
Renforcement des capacités des établissements pénitentiaires touchés par le tremblement de terre	Oui	Apport d'un appui technique et logistique à la Direction de l'administration pénitentiaire pour lui permettre de mettre en œuvre des

		projets et de trouver des sources de financement pour renforcer ses capacités
Conseils au Ministère de la justice, au Ministère des affaires sociales et à l'Institut du bien-être en ce qui concerne les violations des droits de l'enfant commises suite au tremblement de terre	Oui	Organisation de 2 visites de centres de détention en vue de formuler des recommandations visant à améliorer les conditions de vie des mineurs en détention; et analyse des besoins des orphelinats touchés par le tremblement de terre

Réalisation escomptée 2.2 : Progrès sur la voie de la réforme et de la réorganisation de la Police nationale d'Haïti

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
Augmentation du nombre total d'agents de la Police nationale d'Haïti assermentés (2007/08 : 8 546; 2008/09 : 9 900; 2009/10 : 12 000)	Au total, 9 409 agents avant décembre 2009 représentant deux promotions de diplômés de l'Académie de police La rentrée de la vingt-deuxième promotion, prévue pour le premier trimestre 2010, a été reportée faute de salles de cours à l'Académie de police à la suite du tremblement de terre.
Mise en place au sein de la Police nationale d'Haïti de services départementaux de la police judiciaire dans 7 départements (2007/08 : 2; 2008/09 : 4; 2009/10 : 7)	Entrée en action de 6 agents de la Police nationale d'Haïti dans des régions couvrant 3 départements; le déploiement dans un nombre de départements plus faible que prévu s'explique par le fait que les activités de formation ont été réduites après le tremblement de terre.
Entrée en action du Corps de gardes-côtes d'Haïti dans 9 départements (2007/08 : 2; 2008/09 : 4; 2009/10 : 9)	Des unités du Corps de gardes-côtes d'Haïti sont entrées en action dans 4 départements; en raison des retards intervenus dans les financements assurés par les bailleurs de fonds, le nombre de bases de gardes-côtes établies est plus faible que prévu.
Entrée en action du Corps d'intervention de maintien de l'ordre et des unités départementales de maintien de l'ordre dans les 10 départements (2007/08 : 2 unités; 2008/09 : 5 unités; 2009/10 : 13 (1 compagnie d'intervention, 12 unités)	Des agents de la Police nationale haïtienne ont été formés et déployés dans 7 départements et à Port-au-Prince dans le cadre des unités spéciales des unités départementales de maintien de l'ordre et du Corps d'intervention de maintien de l'ordre.
Augmentation du nombre d'agents de la Police nationale d'Haïti spécialisés en matière de balistique, de prise d'empreintes digitales et de toxicologie (2007/08 : 2 agents spécialisés en balistique et 2 en prise d'empreintes; 2008/09 : 6 agents en balistique, 6 en prise d'empreintes et 2 en toxicologie; 2009/10 : 8 agents en balistique, 8 en prise d'empreintes et 8 en toxicologie)	Faute de spécialistes pour assurer la formation spécialisée à la suite du tremblement de terre, le nombre d'agents de la Police nationale d'Haïti spécialisés en matière de balistique, de prise d'empreintes digitales et de toxicologie n'a pas augmenté.

Produits prévus	*Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre*	*Observations*
Assistance technique à la Police nationale d'Haïti en matière de planification, de gestion et de coordination de son plan de réforme	Oui	Dans le cadre de réunions mensuelles avec des officiers de la Police nationale d'Haïti de haut rang; la périodicité des réunions a diminué au cours de la période qui a immédiatement suivi le tremblement de terre mais a été rétablie à la fin de la période à l'examen.
Formation de base dispensée à 2 100 cadets de la police, avec notamment un stage de formation pratique de 3 mois et la vérification des antécédents des candidats	1 126	Cadets de la police diplômés dans le cadre de la vingtième et de la vingt et unième promotions; la formation des cadets de 2 promotions supplémentaires a été suspendue, faute de salle de cours à l'Académie de police à la suite du tremblement de terre.
Mise à niveau, par un encadrement sur le terrain, de 1 000 policiers haïtiens dont les compétences dans certains domaines ont été jugées insuffisantes lors de la procédure de validation des compétences	340	Policiers haïtiens ayant bénéficié d'un encadrement sur le terrain Chiffre inférieur aux prévisions en raison de la destruction des infrastructures de la Police nationale d'Haïti et des changements intervenus dans les besoins opérationnels après le séisme.
Tenue de 20 stages de formation spécialisée destinés à 600 agents en service de la Police nationale d'Haïti, et de formation approfondie à l'encadrement, à l'intention de 50 officiers de rang supérieur	25	Cours spécialisés dispensés à 433 policiers haïtiens
	7	Stages de formation avancée à l'intention de 64 officiers de rang supérieur
Assistance technique à la Police nationale d'Haïti afin qu'elle puisse vérifier, de concert avec son Inspection générale, l'intégrité de ses agents	Oui	Dans le cadre de réunions quotidiennes avec l'Inspection générale de la Police nationale d'Haïti destinées à examiner les affaires en cours
Assistance au Gouvernement en vue de la réinsertion de 200 agents de police relevés de leurs fonctions	Non	L'objectif prévu n'a pas été atteint en raison de la baisse des activités après le tremblement de terre. Les dégâts importants subis par les infrastructures lors du tremblement de terre ont empêché toute activité de réinsertion dans les prisons.
Tenue de 2 stages de rafraîchissement des connaissances en matière de droits de l'homme à l'intention des hauts responsables de la Police nationale d'Haïti	Non	L'objectif prévu n'a pas été atteint en raison de la baisse des activités de formation et des changements intervenus dans les besoins opérationnels après le séisme. À la place, un appui technique en matière de droits de l'homme a été fourni aux hauts responsables de la Police nationale d'Haïti.

Conseils à la Police nationale d'Haïti en vue du renforcement des brigades de la police judiciaire, du Corps d'intervention de maintien de l'ordre et des unités départementales de maintien de l'ordre	Oui	Dans le cadre de réunions mensuelles avec des officiers de haut rang pour évaluer les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la réforme de la Police nationale d'Haïti
Organisation de stages de formation spécialisée à l'intention de 50 coordonnateurs des questions relatives à la protection de l'enfance au sein de la Police nationale d'Haïti	Oui	Dans le cadre de stages d'informatique suivis par 11 coordonnateurs des questions relatives à la protection de l'enfance et par 6 agents de la Brigade de protection des mineurs de la Police nationale d'Haïti Chiffres inférieurs aux prévisions en raison du fait qu'après le tremblement de terre, les agents de la Police nationale d'Haïti n'étaient pas disponibles pour suivre une formation
Organisation, à l'intention de 1 400 cadets et 500 agents de la Police nationale d'Haïti en service dans les commissariats de Port-au-Prince, de stages de formation aux droits des enfants, à la justice pour mineurs et aux procédures de traitement des enfants en délicatesse avec la loi ou victimes de violences sexuelles	128	Agents de la Police nationale d'Haïti ont reçu une formation aux droits des enfants et à la justice pour mineurs. Chiffres inférieurs aux prévisions en raison de la baisse des activités de formation à la suite du tremblement de terre
Conseils à la Police nationale d'Haïti, en collaboration avec la Concertation nationale contre les violences spécifiques faites aux femmes, concernant l'accueil, dans les commissariats, de femmes victimes de violences, et la mise en œuvre de procédures spéciales pour assurer cet accueil dans 4 départements	Oui	Appui technique à la Police nationale d'Haïti pour l'accueil de survivantes victimes de violence sexiste, et en particulier à l'Académie de police pour l'aider à mettre sur pied des programmes de formation, former des formateurs, désigner les policiers prêts à être déployés et mettre en œuvre les procédures de base pour l'accueil des survivantes de violence sexuelle et sexiste
Organisation de 3 stages de formation sur les question d'égalité des sexes et la violence contre les femmes, à l'intention de 120 coordonnateurs des questions d'égalité des sexes au sein de la Police nationale d'Haïti	Non	Le produit n'a pas été exécuté en raison de l'annulation des stages de formation et de la réaffectation des policiers et des coordonnateurs des questions d'égalité des sexes à la suite du tremblement de terre.
Tenue d'un atelier sur les questions d'égalité des sexes et la réforme du secteur de la sécurité, à l'intention de 40 représentants de la Police nationale d'Haïti, du système judiciaire et de la société civile	Non	Le produit n'a pas été exécuté en raison de la non-réalisation de l'étude sur les questions d'égalité des sexes et la réforme du secteur de la sécurité, qui devait servir de base à l'atelier.
Appui aux autorités haïtiennes pour l'exécution du Plan stratégique national de lutte contre le VIH/sida pour 2008-2011, en collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies, au moyen de la formation de 50 formateurs issus de la population cible, ainsi que de la tenue de 20 séances de sensibilisation et de 2 ateliers pour les personnes atteintes du VIH/sida, visant particulièrement les agents des services en uniforme (Police nationale d'Haïti, services douaniers	Oui	Appui technique à 5 stages d'animateurs suivis par 125 policiers, douaniers et agents de l'immigration, dont 43 femmes, et au moyen de 9 séances de sensibilisation au VIH/sida et de 1 atelier dans chacune des 9 régions en dehors de la capitale en vue du lancement de la Coalition haïtienne sur les femmes et le sida

et services d'immigration), mais s'adressant aussi au personnel des différents ministères et aux représentants d'organisations gouvernementales et non gouvernementales		Chiffres inférieurs aux prévisions en raison de la baisse des activités après le séisme
Campagnes d'information et de sensibilisation sur la réforme de la police, notamment au moyen de 3 conférences de presse, de 1 000 t-shirts, de 1 000 dépliants, de 3 000 brochures, de 1 000 affiches, de 80 banderoles, de 2 émissions télévisées, de 5 campagnes radiophoniques et de 10 articles de presse, l'objet étant de faire connaître l'action de la Brigade de protection des mineurs de la Police nationale d'Haïti	4	Émissions de radio
	3	Conférences de presse
	2	Interviews
	2	Articles de presse
	1 000	T-shirts
	15	Banderoles
	3 000	Affiches
	5 000	Dépliants
	7 000	Autocollants
	20 000	Brochures

Réalisation escomptée 2.3 : Réforme et renforcement institutionnel des systèmes judiciaire et pénitentiaire en Haïti

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
Finalisation de la restructuration du Ministère de la justice, y compris la mise sur pied de services de planification, de statistique et d'inspection judiciaire	Une loi relative à la réorganisation du Ministère de la justice a été rédigée. Le Groupe de la planification et des programmes est entré en action et son coordonnateur a été recruté. Cependant, les travaux concernant les services de statistique et d'inspection judiciaire n'ont pas été menés à terme en raison du tremblement de terre.
Amendement, par l'Assemblée nationale, des articles du Code pénal et du Code de procédure pénale, et adoption d'une nouvelle législation en matière civile et commerciale	Des projets de réforme de la législation pénale ont été rédigés. La loi sur la détention et l'*habeas corpus* a été votée par l'Assemblée nationale mais n'a pas été promulguée.
Certification et affectation par le Conseil supérieur du pouvoir judiciaire de 350 magistrats en activité, selon leurs qualifications, leur sens de la déontologie et leurs compétences	La certification des magistrats n'a pas été menée à terme en raison du tremblement de terre.
Participation de 120 élèves magistrats à l'épreuve d'admission, y compris 60 qui achèvent le programme initial de formation, et achèvement des stages de formation pratique dispensés à 180 magistrats au sein de l'École de la magistrature	Objectif atteint; 134 candidats ont participé à l'épreuve d'admission en juin 2010 en vue du recrutement de 20 élèves magistrats; plus de 250 juges de paix ont suivi une formation pratique au cours de l'exercice 2009/10.
Réduction du pourcentage de la population carcérale se trouvant en détention provisoire illégale et prolongée, et, pour ce faire, augmentation du nombre de jugements	La Commission nationale sur la détention provisoire a été mise en place mais son activité a été suspendue à la suite du tremblement de terre. Plus de 5 000 détenus se sont

prononcés (2007/08 : 87 % en détention provisoire illégale et prolongée; 2008/09 : 60 %; 2009/10 : 80 %)	évadés dans les moments qui ont immédiatement suivi le séisme. Un appui a été apporté au Ministère de la justice et au Bureau du Procureur pour traiter la question de la réarrestation des prisonniers en fuite et de la libération de plus de 60 personnes détenues illégalement. Le Tribunal de Port-au-Prince a été sérieusement endommagé par le tremblement de terre et les audiences relatives aux affaires poursuivies au pénal et en correctionnelle ont été suspendues jusqu'en avril 2010.
Augmentation du nombre des bureaux d'aide juridictionnelle, qui devraient couvrir 16 juridictions en 2009/10 contre 12 en 2008/09	2 bureaux supplémentaires d'aide juridictionnelle ont été mis en place à Cap-Haïtien et à Port-au-Prince; le tremblement de terre n'a pas permis d'atteindre le nombre de bureaux prévu.
Maintien à 0,5 %, au maximum, du pourcentage d'évasions des prisons (2007/08: 0,5 %; 2008/09 : 0,5 %; 2009/10 : 0,5 %)	Entre juillet et décembre 2009, 4 détenus seulement se sont évadés; mais dans les moments qui ont immédiatement suivi le tremblement de terre, ils ont été 5 088 à s'échapper de prisons qui avaient été gravement endommagées par le séisme.
Augmentation du nombre d'agents de la Direction de l'administration pénitentiaire qui auront été recrutés et auront bénéficié d'une formation (2007/08 : 227; 2008/09 : 500; 2009/10 : 750)	300 agents des services pénitentiaires, 40 greffiers et 65 agents des équipes d'intervention et d'accompagnement dans les prisons ont reçu une formation; la formation des agents de l'administration pénitentiaire a été suspendue à la suite du tremblement de terre.

Produits prévus	*Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre*	*Observations*
Assistance technique au Ministère de la justice pour la mise en œuvre du plan stratégique de réforme visant à faciliter le fonctionnement d'un système judiciaire qui soit indépendant, efficace et accessible, dans le cadre du document de stratégie pour la réduction de la pauvreté	Oui	Cette assistance s'est concrétisée par la mise en œuvre du plan de réforme de la justice concernant la création d'un service de planification stratégique et de programmation.
Assistance technique au Ministère de la justice en vue de sa réorganisation (texte de loi y relatif et nouvel organigramme) et mise en place d'un service de planification stratégique et opérationnelle, d'un service de statistique et d'un service de l'inspection judiciaire	Oui	L'assistance technique a débouché sur la rédaction d'un projet de loi relatif à la réorganisation du Ministère de la justice et à la mise en place d'un service de planification stratégique et de programmation pour diriger la mise en œuvre du processus de réforme de la justice.
Appui technique au Ministère de la justice en vue de la coordination de l'aide internationale et de l'assistance fournie par les bailleurs de fonds au système judiciaire	Oui	On a déterminé le financement alloué par les bailleurs de fonds au Ministère de la justice et les domaines d'intervention prioritaires visant la réforme du système judiciaire.
Assistance technique aux autorités haïtiennes en vue de la rédaction et de la validation de propositions relatives à la réforme pressante du droit pénal et d'autres textes législatifs fondamentaux, ainsi que de la sensibilisation à cette question	Oui	Assistance technique au Groupe de travail présidentiel Magloire en vue de moderniser le Code pénal et le Code de procédure pénale

Assistance technique au Conseil supérieur du pouvoir judiciaire, notamment au moyen du renforcement des capacités, en vue de son bon fonctionnement et de l'exécution des activités qu'il mène en sa qualité d'organe de contrôle et d'organe disciplinaire, y compris pour ce qui est de la certification des magistrats en activité et de l'Inspection judiciaire	Oui	Assistance technique en vue de l'élection et de la nomination au Bureau du Conseil supérieur du pouvoir judiciaire, et vérification des compétences de 8 de ses 9 membres; rédaction de propositions concernant le budget, l'organigramme et le règlement intérieur du Bureau, en coopération avec l'Organisation internationale de la Francophonie
Assistance technique à l'École de la magistrature concernant son fonctionnement, l'organisation d'épreuves d'admission transparentes, les programmes de formation initiale dispensés aux nouveaux élèves-magistrats, ainsi que les cours de formation continue pour les magistrats en activité et autres personnels du système judiciaire	Oui	Assistance logistique et financière permettant la remise en état des dortoirs et des salles de cours de l'École de la magistrature; organisation d'un concours pour le recrutement de nouveaux magistrats; et lancement de cours de formation continue à l'intention des magistrats et des procureurs
Tenue de 6 stages de formation pratique, menés en coordination avec l'École de la magistrature et divers bailleurs de fonds, à l'intention de 360 juges, procureurs, juges de paix et greffiers issus de juridictions choisies, et portant sur des questions particulières de droit et de procédure pénale, ainsi que de criminologie, ou sur les instruments internationaux	7	Stages de formation continue suivis par plus de 250 juges de paix en fonction; la formation des procureurs a débuté au cours de l'exercice 2009/10
Assistance technique à des chambres ou des juridictions collégiales spécialisées, en matière de criminalité économique et financière, d'enlèvement et de violation flagrante des droits de l'homme, en liaison avec les présidents et les procureurs des tribunaux concernés	Oui	On a aidé le Gouvernement à lutter contre la corruption et à créer des chambres spécialisées en matière de corruption et de criminalité organisée.
Assistance technique aux tribunaux pour mineurs de Port-au-Prince et de Cap-Haïtien concernant leur fonctionnement et aux juges pour mineurs des différentes juridictions concernant leurs activités, notamment au moyen du renforcement des capacités	Oui	Assistance technique aux tribunaux pour mineurs de Port-au-Prince et de Cap-Haïtien, et aux juges pour mineurs en vue de renforcer les capacités dans les différentes juridictions du pays
Encadrement de tous les protagonistes du système judiciaire (juges, procureurs, juges d'instruction, juges de paix, greffiers) dans toutes les juridictions en vue d'assurer l'administration et le fonctionnement équitable des tribunaux ainsi que le bon déroulement des procédures pénales, notamment au moyen de la réorganisation et de la normalisation des procédures d'inscription au rôle et de gestion du suivi des affaires	Oui	Appui technique pour faire tenir des audiences pénales dans chaque juridiction, former des jurés, s'assurer que les juges de paix respectent le règlement intérieur et réorganiser les greffes; le tremblement de terre n'a pas permis de procéder à l'évaluation des registres des affaires dans 4 juridictions pilotes (Petit Goave, Jacmel, Port-au-Prince et Saint-Marc)
Appui technique, notamment au moyen de la tenue de 2 séminaires, pour faciliter le fonctionnement des dispositifs et instruments de coordination entre les acteurs du système judiciaire et la Police nationale d'Haïti, particulièrement en ce qui concerne les	Oui	Appui technique et logistique à la publication et à la diffusion d'un catalogue des infractions pénales à l'intention des policiers, et appui technique à la rédaction d'un guide complet des pratiques et des formulaires devant être

modalités de l'arrestation, la collecte de données sur les antécédents des personnes arrêtées et la gestion des dossiers des détenus		employés par les membres de la Police nationale d'Haïti lorsqu'ils sont confrontés à des infractions pénales; organisation de stages de formation conjoints sur la procédure pénale haïtienne à l'intention des agents de la Police des Nations Unies et de la Police nationale d'Haïti
Assistance technique au Conseil supérieur du pouvoir judiciaire (Ministère de la justice) concernant la mise en place du programme relatif à l'institution de juges itinérants	Oui	Appui technique à la rédaction d'un projet visant à créer des relais de justice pour rapprocher la justice de la population, en particulier des communautés touchées par le tremblement de terre, en réglant les différends par le biais de la médiation, de la réconciliation et de décisions judiciaires
Assistance technique aux bureaux d'aide juridictionnelle dans 16 juridictions, ainsi qu'au Ministère de la justice, en vue de la mise sur pied d'un programme national d'aide juridictionnelle	Oui	Assistance technique à la rédaction d'un projet de loi portant création d'un système national d'aide juridictionnelle, qui a été présenté au Ministère de la justice
Assistance technique et conseils en vue de la rédaction et du développement de textes de loi pertinents et tenue de 1 atelier de travail portant sur le renforcement des capacités des auxiliaires de justice (avocats, huissiers, greffiers)	Oui	Organisation de 3 ateliers visant au renforcement des capacités des auxiliaires de justice et appui technique à l'élaboration définitive des projets de loi relatifs aux huissiers et aux greffiers devant être approuvés par le Conseil des ministres
Conseils au Ministère de la justice, au Ministère des affaires sociales et à l'Institut du bien-être social et de la recherche concernant les droits de l'enfant, la justice pour mineurs ainsi que la réinsertion des mineurs, et notamment l'ouverture de centres de réinsertion pour mineurs; et tenue de 5 stages de formation aux droits de l'enfant pour les nouveaux employés de ces centres	Oui	Assistance technique pour l'élaboration d'un programme de formation concernant les droits des enfants et la remise en état d'un centre pour mineurs à Port-au-Prince; appui technique et logistique pour l'organisation d'une journée nationale et internationale des enfants, l'amélioration des conditions de détention des mineurs à la faveur de 3 visites de centres de détention, et la mise en œuvre d'un projet scolaire destiné aux enfants en délicatesse avec la loi, et appui technique pour la réalisation d'une évaluation des besoins des orphelinats touchés par le tremblement de terre
Assistance, notamment au moyen de 2 ateliers de travail, aux universités et aux organismes de la société civile en vue de la tenue de débats dans le cadre d'une campagne de sensibilisation et de communication visant à mobiliser un appui populaire en faveur de la réforme du secteur judiciaire	Oui	Participation à 2 débats publics sur les questions relatives à la réforme de la justice, avec l'Université d'État de Port-au-Prince
Assistance à la Direction de l'administration pénitentiaire (conseils et encadrement), au moyen de 750 visites dans les prisons, axée sur d'importantes questions stratégiques et opérationnelles intéressant son plan stratégique, notamment la sécurité, les	Oui	Prestation de conseils et d'un encadrement à la Direction de l'administration pénitentiaire en ce qui concerne les conditions de détention et les projets d'infrastructure; organisation de visites quotidiennes dans 17 prisons pour 20 spécialistes

infrastructures, les ressources humaines, la formation et l'infrastructure pénitentiaire		des questions pénitentiaires, 2 ingénieurs et 1 fonctionnaire du budget
Assistance technique à la Direction de l'administration pénitentiaire et à 40 de ses responsables, au moyen notamment de la formation de 8 formateurs et de 50 inspecteurs et surveillants	Oui	Assistance technique au groupe de la stabilisation en Haïti en vue de la formation de 25 hauts responsables de la Direction de l'administration pénitentiaire Chiffre inférieur aux prévisions en raison du changement intervenu dans les besoins opérationnels à la suite du tremblement de terre
Conseils aux autorités haïtiennes en vue de l'élaboration d'une politique de gestion des peines (évaluation du niveau de sécurité, planification pénitentiaire, élaboration de programmes pénitentiaires) et de programmes de formation y relatifs	Non	L'objectif n'a pas été atteint en raison de la baisse des activités après le tremblement de terre.

Composante 3 : droits de l'homme

27. Les principales priorités en 2009/10 ont été de poursuivre l'action de défense et de protection des droits humains, notamment ceux des femmes et des enfants; de faciliter la réforme des institutions; de renforcer les capacités des organisations non gouvernementales locales, de la police et des autorités judiciaires et administratives; et de mener des programmes d'éducation civique. À la suite du tremblement de terre, un certain nombre d'activités, qui n'avaient pas été planifiées, ont été menées pour accroître la capacité de l'État à protéger les droits des groupes vulnérables touchés par le séisme, en particulier les femmes et les enfants. Ces produits supplémentaires ont été intégrés dans les cadres budgétaires existants pour l'exercice 2009/10.

Réalisation escomptée 3.1 : Progrès en matière de défense et de protection des droits de l'homme en Haïti, en ce qui concerne plus particulièrement les femmes et les enfants

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
Signature et renvoi au Parlement pour ratification de 2 instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme	Aucun instrument relatif aux droits de l'homme n'a été signé ni présenté au Parlement en raison de changements de priorités rendus nécessaires par le tremblement de terre. Cependant, une campagne d'information a été menée sur les instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, en particulier le Pacte relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, par le biais de rencontres avec des responsables gouvernementaux et de formations organisées à leur intention et à l'intention des groupes de défense des droits de l'homme et de la société civile.
Augmentation du nombre des enquêtes menées par l'Inspection générale de la Police nationale d'Haïti sur les affaires de violation des droits de l'homme	Bien qu'aucune information ne soit disponible à cause des perturbations dues au séisme, on estime généralement que le nombre des enquêtes effectuées et des cas ayant

et débouchant sur l'ouverture d'une procédure judiciaire (2007 : 205 enquêtes – 28 cas ayant donné lieu à une procédure judiciaire; 2008 : 120 enquêtes – 40 procédures judiciaires; 2009 : 250 enquêtes – 45 procédures judiciaires)	débouché sur une procédure judiciaire a atteint les niveaux escomptés pour l'exercice 2009/10. L'immeuble abritant l'Inspection générale a été très endommagé. Les archives de l'Inspection générale n'ont pas été récupérées dans les décombres de l'immeuble et le groupe chargé de la collecte des données n'est plus opérationnel depuis le tremblement de terre.
Présentation par les autorités haïtiennes de rapports, conformément aux obligations leur incombant en vertu des conventions et des traités ratifiés par l'État	Les priorités du Gouvernement haïtien ont changé en conséquence du tremblement de terre.
Ratification par le Parlement des 2 Protocoles facultatifs à la Convention relative aux droits de l'enfant	Le Parlement n'a pas ratifié les Protocoles en raison du tremblement de terre.

Produits prévus	*Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre*	*Observations*
10 rapports publics sur la situation des droits de l'homme dans l'ensemble du pays	6	Rapports mensuels dont 4 couvrant la période allant de juillet à octobre 2009 et 2 pour celle de mai à juin 2010. Les 4 autres rapports requis n'ont pas été achevés en raison de l'évolution des exigences opérationnelles et des décès causés par le tremblement de terre parmi les spécialistes des droits de l'homme.
Rapports semestriels publics d'analyse portant sur les droits de l'homme	Non	La non-réalisation de l'objectif tient à la perte de documents causée par le tremblement de terre et au manque de personnel disponible pour la refonte du rapport dû au nombre réduit de spécialistes des questions de droits de l'homme entre janvier et mai 2010.
2 rapports thématiques publics sur les droits de l'homme	1	Rapport thématique public a été établi et soumis pour approbation au Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général en décembre 2009; son approbation finale ne dépendait plus que de la communication de commentaires par le Gouvernement haïtien.
Fourniture de conseils et d'un encadrement au Bureau pour la protection des citoyens (Bureau de l'Ombudsman) pour les questions de droits de l'homme et la conduite d'enquêtes relatives à ces droits	Oui	Par le biais d'un soutien technique au Bureau de l'Ombudsman pour définir ses besoins et ses objectifs stratégiques et élaborer un plan de travail pluriannuel
Fourniture aux autorités haïtiennes d'avis sur la ratification des traités et des conventions se rapportant aux droits de l'homme, notamment les 2 Protocoles facultatifs à la Convention relative aux droits de l'enfant	Oui	Au moyen d'un appui technique au Parlement concernant la Convention de La Haye sur la protection des enfants et la coopération en matière d'adoption internationale et les dispositions de la loi nationale en matière d'adoption, de réunions régulières avec les

		membres de la Commission parlementaire des affaires sociales, ainsi que d'un séminaire de 2 jours organisé à la fin de 2009 pour 60 juges, parlementaires et représentants des partis politiques sur les mesures à prendre pour renforcer le cadre juridique national en faveur des enfants vulnérables
Organisation, à l'intention de 125 participants appartenant à 25 organisations non gouvernementales locales de défense des droits de l'homme, de 8 stages de formation portant sur le droit à la santé et à la propriété foncière	5	Stages de formation sur le droit à la santé et d'autres questions connexes ont été organisés à l'intention de 246 participants appartenant à des organisations non gouvernementales
Organisation, à l'intention de 25 organisations non gouvernementales locales de défense des droits de l'homme, de 8 stages de formation à la surveillance des droits politiques pendant les élections	1	Stage de formation à la surveillance des droits politiques pendant les élections a été organisé à l'intention de 25 organisations non gouvernementales locales de défense des droits de l'homme
Organisation, à l'intention de 250 membres du personnel judiciaire et pénitentiaire, de 8 stages de formation aux droits de l'homme	22	Stages de formation ont été organisés, dont 8 à l'intention de 30 à 40 juges à l'École de la magistrature, 1 à l'intention de 78 nouvelles recrues de la Brigade de protection des mineurs de la Police nationale d'Haïti, 1 à l'intention de 48 membres du personnel pénitentiaire dans le département du nord-est, en coopération avec le Programme des Nations Unies pour le développement, 1 sur les règles minima pour le traitement des détenus à l'intention de détenus et de membres du personnel pénitentiaire à Jacmel, 3 à l'intention de 28 membres du personnel pénitentiaire dans le département du centre et 8 à l'intention de 128 juges dans le même département
Organisation, à l'intention de 15 fonctionnaires haïtiens, en collaboration avec le Haut-Commissariat aux droits de l'homme, d'un séminaire commun de formation à l'établissement de rapports périodiques sur les traités et conventions relatifs aux droits de l'homme ratifiés par l'État	Non	Le produit n'a pas été réalisé du fait du tremblement de terre.
Fourniture aux autorités haïtiennes de conseils relatifs aux obligations qui leur incombent en matière de présentation de rapports en vertu des traités et des conventions relatifs aux droits de l'homme, comme le Pacte international relatif aux droits civiques et politiques et la Convention relative aux droits de l'enfant, ainsi que d'informations visant à les sensibiliser à ces questions	Oui	Des conseils et un appui technique ont été fournis pour l'organisation de 5 stages de formation sur le mécanisme d'examen périodique universel du Conseil des droits de l'homme à l'intention de 158 participants dans les départements de Grand'Anse, d'Artibonite, du sud-est et du nord.

Fourniture aux autorités haïtiennes d'avis concernant l'adoption des 2 Protocoles facultatifs à la Convention relative aux droits de l'enfant ainsi que d'informations visant à les sensibiliser à ces questions	13	Produit réalisé par le biais de réunions mensuelles avec les membres de la Commission parlementaire des affaires sociales, ainsi que d'un séminaire de deux jours organisé à la fin de 2009 pour 60 juges, parlementaires et représentants des partis politiques sur les mesures à prendre pour renforcer la législation nationale en faveur des enfants vulnérables
Apport d'un appui à l'équipe de pays des Nations Unies et à la Concertation nationale contre les violences spécifiques faites aux femmes en ce qui concerne les problèmes de coordination liés à la violence contre les femmes et la mise au point d'un système de collecte de données devant permettre de recueillir des informations sur les violences commises à l'égard des femmes dans 5 départements	Oui	Objectif atteint par le biais d'un appui technique et d'une participation à un stage de formation de deux jours sur la collecte de données relatives aux violences faites aux femmes, organisé par la Concertation nationale, et d'une réunion avec des représentants du Ministère de la condition de féminine visant à formuler une stratégie d'action pour la commission juridique de la Concertation nationale
Prestation, en coopération avec l'équipe de pays des Nations Unies, de conseils techniques au Ministère de la condition féminine et des droits des femmes concernant l'application de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, et sensibilisation à l'importance d'adopter le Protocole facultatif se rapportant à cette convention	Oui	Réalisé au moyen d'un appui technique et de réunions mensuelles avec des représentants du Ministère de la condition féminine et de la Table sectorielle Genre sur l'application de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, et sur la sensibilisation à cette convention
Suivi et signalement des affaires de violation des droits des enfants touchés par la violence armée, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, notamment la résolution 1612 (2005)	Oui	Produit réalisé par la présentation en juillet 2009 d'une note horizontale globale sur les enfants affectés par les conflits armés; des apports relatifs à Haïti au neuvième rapport annuel du Secrétaire général sur les enfants et les conflits armés; l'organisation d'une formation se rapportant à 6 types de violations graves des droits des enfants; et la conduite de 12 missions de surveillance dans des régions ou des quartiers affectés par la violence
Organisation, à l'intention d'organisations non gouvernementales et d'institutions nationales haïtiennes, de 6 stages de formation au suivi des violations dont sont victimes les enfants	Non	Le produit n'a pas été réalisé du fait du tremblement de terre.
Organisation, à l'intention de 100 journalistes, de 5 stages de formation aux principes éthiques qui doivent présider à l'établissement de rapports sur les enfants victimes d'enlèvement et de violences sexuelles et les enfants touchés par la violence armée	2	Stages de formation ont été organisés à l'intention de 46 journalistes.

Fourniture aux autorités haïtiennes, en collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies, de conseils sur le VIH/sida, notamment la législation et les moyens de prévenir la stigmatisation et la discrimination dont sont victimes les personnes vivant avec cette maladie	Oui	Des sessions de sensibilisation aux moyens d'éviter le VIH/sida et de prévenir la stigmatisation et la discrimination dont sont victimes les personnes vivant avec cette maladie ont été tenues à l'occasion de la Journée mondiale de la lutte contre le sida; des activités similaires prévues avec les autorités haïtiennes pour la seconde moitié de l'exercice budgétaire n'ont pas eu lieu en raison du tremblement de terre
Lancement, en collaboration avec les autorités locales de 9 départements, d'une campagne d'information publique sur le renforcement des normes relatives aux droits de l'homme, au moyen notamment de 300 banderoles, 600 affiches, 200 autocollants, 4 émissions radiophoniques, 4 articles publiés dans les médias, et promotion d'un festival cinématographique sur les droits de l'homme devant être organisé dans les centres régionaux multimédia; célébration chaque année de 3 journées pour les droits humains (droits de la femme, droits de l'enfant et droits humains respectivement), au moyen de 2 200 affiches, 1 500 t-shirts, 5 émissions radiophoniques et 6 articles publiés dans les médias; et diffusion de 2 émissions radiophoniques, 2 articles de presse et 1 000 exemplaires d'instruments relatifs aux droits de l'homme, en français et en créole, en vue de mieux faire connaître 2 conventions relatives à ces droits	Oui	Des actions d'information et relations publiques, visant le grand public et notamment les jeunes, afin de les sensibiliser aux normes relatives aux droits de l'homme et les mobiliser contre les discriminations ont été menées, dont :
	113	Émissions radiophoniques
	3	Émissions télévisées
	75	Articles publiés sur Internet
	4	Articles de presse
	5	Conférences de presse
	2	Interviews
	6 000	Affiches
	2 000	T-shirts
Lancement d'une campagne d'information sur la promotion et la protection des droits fondamentaux de la femme, au moyen de 4 émissions radiophoniques, 30 banderoles, 15 000 affiches, 15 000 brochures, 6 000 t-shirts, 3 émissions radiophoniques, 3 spots radiodiffusés, 3 émissions télévisées, 3 articles de presse et 27 manifestations publiques organisées dans les centres régionaux multimédia	Oui	Des activités d'information et relations publiques, visant notamment les femmes et les jeunes, ont été menées afin de les sensibiliser aux droits de la femme et de les mobiliser contre la violence sexuelle et sexiste, parmi lesquelles :
	4	Émissions télévisées
	2	Conférences de presse
	3	Articles de presse
	10 000	Affiches
	37 000	Brochures
Lancement d'une campagne publique d'information sur la protection des droits de l'enfant, la prévention de la traite des enfants et la lutte contre les orphelinats illégaux, au moyen de 1 000 affiches, 5 émissions radiophoniques, 35	Oui	Des actions d'information et relations publiques visant le grand public, afin de le sensibiliser aux questions relatives à la protection des enfants, ont été menées, dont :
	4	Émissions télévisées

banderoles, 2 000 autocollants, 22 000 brochures,3 000 t-shirts, 4 programmes de radio portant sur des thèmes touchant aux droits des enfants; diffusion de 3 programmes de télévision et de 3 articles de presse destinés à mieux faire connaître les activités de l'Institut du bien-être social et de recherche	4	Articles de presse
	2	Conférences de presse
	2 000	Brochures
	35	Banderoles
	9 000	Affiches
	5 000	Prospectus
	12 700	Autocollants
	1 000	T-shirts
Lancement d'une campagne d'information visant à mieux sensibiliser le public au problème du VIH/sida, à promouvoir la Journée mondiale de lutte contre le sida et à appuyer le Plan stratégique national multisectoriel de lutte contre le VIH/sida en Haïti au moyen de 20 banderoles, 1 000 affiches, 2 000 brochures, 4 émissions radiophoniques, 2 émissions télévisées, 3 articles de presse et 9 manifestations publiques organisées dans les centres régionaux multimédia	Oui	Des activités d'information et relations publiques visant particulièrement les jeunes, afin de mieux les sensibiliser au problème du VIH/sida, ont été menées; des activités similaires ont eu lieu à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le sida dans les 10 départements d'Haïti, avec la distribution de :
	664	T-shirts
	700	Autocollants
	800	Affiches
	4 100	Brochures
Fourniture au Gouvernement haïtien d'un appui technique afin de renforcer la protection des droits humains des groupes vulnérables affectés par le tremblement de terre	Oui	Produit réalisé par la production, en coopération avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, à l'intention du Gouvernement et d'autres acteurs, de 10 documents d'orientation sur les moyens de faire face à d'importants problèmes de protection des droits de l'homme en Haïti après le tremblement de terre, tels que la protection des personnes handicapées, le droit à un logement suffisant, à la propriété et à la sécurité alimentaire, et par l'organisation d'un stage de formation à la prise en compte de la problématique des sexes dans un contexte humanitaire, à l'intention de responsables locaux et de représentantes des associations féminines
Fourniture d'un appui aux organisations non gouvernementales pour le renforcement de leurs capacités en matière de protection des droits de l'homme	Oui	Le groupe interinstitutions chargé de la protection s'est réuni régulièrement (environ 2 fois par semaine depuis le 12 janvier 2010), sur les questions relatives à la protection des droits de l'homme, en coordination avec les organisations non gouvernementales, et des stages de formation ont été organisés à

		l'intention des personnels de la Section des droits de l'homme et des organisations non gouvernementales pour renforcer leur capacité à traiter des questions relatives aux droits de l'homme.
Activités d'information sur la violence sexuelle et sexiste à l'égard des femmes et des enfants déplacés par le tremblement de terre	Oui	Des activités d'information ont été menées, dans le but d'améliorer la sensibilisation aux cas de violence sexuelle et sexiste à l'égard des femmes et des enfants dans les camps de personnes déplacées.
Fourniture d'un appui aux autorités haïtiennes et à la MINUSTAH – qui a été elle-même touchée par le tremblement de terre – en vue de l'amélioration de la protection de 1,5 million de personnes déplacées dans des camps	Oui	2 réunions du groupe mixte d'évaluation de la sécurité ont eu lieu, ainsi que 6 réunions de coordination de ce groupe, sur la sécurité des personnes déplacées dans les camps, avec la participation d'équipes mixtes de spécialistes des droits de l'homme, de membres de la police haïtienne, de la Police des Nations Unies et de personnels militaires et humanitaires des Nations Unies.
Surveillance des cas de violations commises à l'encontre d'enfants affectés par le tremblement de terre et établissement de rapports à ce sujet	Oui	Un suivi a été assuré, avec présentation de rapports, sur les cas de violations commises à l'encontre d'enfants dans les zones les plus affectées par le tremblement de terre.
Fourniture d'évaluations et établissement de rapports sur l'opinion de la population haïtienne concernant les efforts de reconstruction et de développement du pays après le tremblement de terre	Oui	Des groupes de réflexion ont été organisés dans les 10 départements d'Haïti pour cerner les aspirations des habitants n'appartenant pas à des groupes organisés de la société civile et qui n'auraient donc pas été normalement inclus dans les consultations formelles, afin d'assurer que l'opinion des citoyens haïtiens ordinaires sur la reconstruction et le développement du pays puisse être entendue.

Composante 4 : coordination de l'aide humanitaire et de l'aide au développement

28. Pour l'exercice budgétaire 2009/10, priorité a été donnée au renforcement des capacités des mécanismes de coordination au niveau départemental. Après le séisme, les activités de coordination de l'aide humanitaire et de l'aide au développement ont été réorientées afin d'aider le Gouvernement, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et l'équipe de pays des Nations Unies à coordonner l'aide humanitaire et les activités de relèvement de la première heure. Des activités non planifiées ont été menées pour assurer une distribution juste et efficace de l'aide humanitaire et veiller à ce que le relèvement soit équitable et bénéficie de ressources suffisantes. Ces produits supplémentaires ont été intégrés dans les cadres budgétaires de l'exercice 2009/10.

Réalisation escomptée 4.1 : Amélioration de la situation humanitaire et progrès accomplis vers le relèvement économique et la réduction de la pauvreté en Haïti

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
Renforcement des mécanismes de coordination départementaux (tables de concertation départementales et groupes sectoriels connexes) par l'intermédiaire desquels le Ministère de la planification et de la coopération externe planifie et coordonne la prestation de services sociaux de base sans aide extérieure (2007/08 : 2; 2008/09 : 3; 2009/10 : 5).	Objectif atteint; 10 tables de concertation départementale ont été établies, dont 7 fonctionnant de manière autonome.
Formation de 130 responsables haïtiens (60 maires, 50 agents des comités municipaux, 20 agents de la fonction publique) aux moyens de faire face aux crises humanitaires imputables à des catastrophes naturelles ou à l'homme, ainsi qu'à la fourniture d'une aide d'urgence et de services sociaux de base à la population locale	La formation n'a pas eu lieu en raison de difficultés logistiques, de l'insuffisance des ressources financières et de l'indisponibilité des formateurs comme des participants après le séisme. Cela étant, 4 séminaires de formation ont réuni 453 maires, fonctionnaires et agents des comités municipaux dans les départements du Nord-Est, du Centre, de Grande-Anse, du Sud-Est et du Nord.

Produits prévus	*Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre*	*Observations*
Octroi aux autorités haïtiennes, notamment le Ministère de la planification et de la coopération externe, de conseils relatifs aux besoins en matière humanitaire et de développement ainsi qu'à la coordination et à la mise en œuvre du document de stratégie pour la réduction de la pauvreté et du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement	Oui	15 réunions de travail ont été tenues avec les directeurs départementaux et le Directeur général du Ministère de la planification et de la coopération externe pour revoir les stratégies de coordination des programmes et projets issues de la stratégie nationale de croissance et de réduction de la pauvreté.
Fourniture aux tables de concertation départementales d'une assistance technique destinée à renforcer leurs capacités, notamment d'un appui aux réunions qu'elles tiennent chaque mois avec les responsables gouvernementaux, les représentants des organismes, fonds et programmes des Nations Unies, les organisations non gouvernementales et la société civile dans 10 départements	Oui	Des activités d'encadrement et des réunions mensuelles des tables de concertation ont été organisées dans 7 départements avec la participation de délégués départementaux, d'organisations non gouvernementales, de représentants d'organismes des Nations Unies et de membres de la société civile.
Fourniture aux autorités locales de 10 départements, en collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies, d'un appui technique en vue de renforcer les capacités de planification préalable et d'intervention en cas de catastrophe naturelle	Oui	Fourniture pendant la saison des cyclones d'un soutien logistique et d'un appui en matière de communications et de sécurité aux autorités nationales et locales, ayant notamment consisté à mobiliser des vols spéciaux et réguliers, organiser des réunions d'information sur la sécurité, coordonner les secours, aider à évacuer les populations en danger et apporter un soutien logistique à la

		construction d'abris et assurer la protection de ceux-ci
Fourniture, par la voie de réunions de coordination mensuelles avec certains partenaires chargés des questions humanitaires et du développement, et en coordination avec le Gouvernement haïtien, d'un appui à l'examen des secteurs d'intervention prioritaires (crise alimentaire, production agricole, activités à forte intensité de main-d'œuvre et filets de sécurité)	Oui	Réunions mensuelles sur la sécurité alimentaire et la gestion de la crise avec des partenaires chargés des questions humanitaires et du développement
Lancement, à titre d'appui aux institutions nationales et en collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies, d'une campagne d'information et de sensibilisation portant sur la gestion des risques et des catastrophes naturelles, au moyen de 10 000 brochures, 1 000 affiches, 15 programmes télévisés et 4 spots publicitaires audiovisuels	Oui	Activités d'information de la population visant à la préparer aux situations d'urgence et à la sensibiliser aux mesures de réduction des risques
	9	Émissions télévisées
	4	Conférences de presse (2 par le Représentant spécial du Secrétaire général et 2 par le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général et Coordonnateur des opérations humanitaires)
	2	Articles de presse
	500	Banderoles
	2 000	Affiches
	20 000	Prospectus
	5 000	T-shirts
Protection des organismes de secours	Oui	Des escortes ont été fournies aux organisations humanitaires pour la distribution de 18 747 tonnes d'eau et de nourriture à plus de 2 millions de personnes touchées par le séisme.
Appui logistique et opérationnel des opérations de secours	Oui	Par le biais de nombreuses actions civilo-militaires ayant notamment consisté à apporter une aide médicale, à distribuer des vivres et à prêter assistance aux écoles, orphelinats, hôpitaux et camps de personnes déplacées dans les zones touchées par le séisme, et de la signature d'un mémorandum d'accord relatif à l'aide médicale à apporter à une unité de l'armée française dépêchée en Haïti pour participer à la reconstruction après le séisme
Appui opérationnel et logistique au déblaiement et à la remise en état des infrastructures	Oui	Grâce au travail quotidien d'unités du génie chargées des travaux de déblaiement et de réparation des infrastructures publiques, en

		particulier 8 kilomètres de route, afin que les opérations de secours et de relèvement rapide puissent se dérouler dans un environnement sûr et stable.
Appui opérationnel et logistique dans les domaines de la préparation en prévision des catastrophes naturelles et de l'atténuation des risques	Oui	Grâce au travail quotidien de soldats pour nettoyer 3 200 mètres de fossés afin d'améliorer le drainage en prévision de la saison des cyclones et de fortes précipitations éventuelles, et à la mise en place de moyens de réaction intégrés pour faire face aux catastrophes naturelles à Port-au-Prince et dans les bureau régionaux, associant la MINUSTAH, l'équipe de pays des Nations Unies et la Police nationale d'Haïti
Fourniture d'un appui technique au Gouvernement et aux partenaires chargés des questions humanitaires et du développement pour coordonner les secours et les activités de relèvement de la première heure après le séisme	Oui	Par le biais de réunions quotidiennes et hebdomadaires avec les partenaires chargés des questions humanitaires et des représentants de l'État à des fins de coordination et d'assistance aux populations déplacées et à d'autres groupes vulnérables, de la mise en œuvre du programme travail contre rémunération et d'autres programmes de relèvement rapide et de visites dans les hôpitaux et les camps de personnes déplacées pour y évaluer la situation humanitaire
Missions de bons offices, d'appui technique et de soutien logistique visant à faciliter la coordination de l'aide internationale en Haïti	Oui	Grâce à la création, en février 2010 à Saint-Domingue, d'un Centre de liaison et d'appui pour assurer la coordination de l'aide internationale, avec la participation du Gouvernement dominicain, des diplomates et des représentants des donateurs présents en République dominicaine et de l'équipe de pays des Nations Unies; aux bons offices du Secrétaire général pour aider le Gouvernement haïtien à participer à plusieurs conférences de donateurs, notamment le sommet mondial sur l'avenir d'Haïti et la première réunion de la Commission intérimaire pour la reconstruction d'Haïti, et au soutien apporté, dans le cadre de la Commission mixte bilatérale réactivée depuis peu et de l'équipe de pays des Nations Unies, à la coopération entre la République dominicaine et Haïti
Information de la population sur les besoins particuliers des personnes déplacées à la suite du séisme	Oui	Grâce à des projections hebdomadaires itinérantes d'un feuilleton vidéo dans les camps de personnes déplacées et à l'allongement de 12 à 24 heures de la plage

	de diffusion de la station de radio MINUSTAH FM dans le but de diffuser des messages sur les opérations de déblaiement, les déplacements de camps, la sécurité et la sûreté, la vaccination, la santé, l'assainissement, la protection, y compris contre les violences à caractère sexuel ou sexiste, l'inscription sur les listes électorales et les élections

Composante 5 : appui

29. Le séisme a entraîné une redéfinition des activités d'appui pour l'exercice 2009/10. Toutes les ressources disponibles ont été réaffectées à l'aide humanitaire et aux activités de secours. Du fait de l'effondrement de l'ancien quartier général de la Mission à l'hôtel Christopher et de la destruction de plusieurs bâtiments de bureaux à la base de soutien logistique, les besoins en espaces de bureau se sont faits plus impérieux. La MINUSTAH a pris sur elle de procurer à de nombreux organismes des Nations Unies et à d'autres organisations internationales les locaux dont ils avaient le plus grand besoin. La question du logement est également passée au premier plan à cause de la destruction de la plupart des quartiers résidentiels habitables de Port-au-Prince. Ainsi, les ressources de la Mission ont d'abord servi à loger provisoirement du personnel sur un navire.

30. Les ressources inscrites au budget ont été englouties par l'étendue des dégâts et la nécessité, naturelle, pour la Mission, de répondre aux nouvelles exigences. La MINUSTAH avait beau disposer d'un plan de secours au moment de la catastrophe, l'ampleur de celle-ci n'avait pas été prévue et, même avec l'aide d'urgence extérieure reçue (de la Base de soutien logistique de Brindisi, par exemple), il a été extrêmement difficile de satisfaire aux exigences supplémentaires.

Réalisation escomptée 5.1 : Fourniture à la Mission d'un appui administratif, logistique et de sécurité efficace et rationnel

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
Maintien de services d'ambulance, 24 heures sur 24 et 7 jours par semaine, pour tout le personnel de la MINUSTAH à Port-au-Prince et dans 3 arrondissements (2007/08 : Port-au-Prince; 2008/09 : Port-au-Prince, Cap-Haïtien, Les Cayes et Gonaïves; 2009/10 : Port-au-Prince, Cap-Haïtien, Les Cayes et Gonaïves)	Objectif atteint; des services d'ambulance étaient disponibles 24 heures sur 24 et 7 jours par semaine, pour tout le personnel de la MINUSTAH à Port-au-Prince et dans 3 arrondissements.
Maintien d'un taux de 90 % de respect des normes de protection de l'environnement définies par le Siège et par la législation haïtienne (2007/08 : 84 %; 2008/09 : 90 %; 2009/10 : 90 %)	Objectif atteint; les normes de protection de l'environnement définies par le Département de l'appui aux missions et par la législation haïtienne ont été respectées dans 91 % des cas.
Aucun cas de fraude sur les carburants (2007/08 : 3 cas; 2008/09 : aucun cas; 2009/10 : aucun cas)	2 cas de détournement présumé de carburant ont été signalés.

Produits prévus	*Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre*	*Observations*
Amélioration des services		
Services d'ambulance assurés 24 heures sur 24, 7 jours par semaine, pour tout le personnel de la MINUSTAH à Port-au-Prince et dans 3 arrondissements (Cap-Haïtien, Les Cayes et Gonaïves)	Oui	Des services d'ambulance ont été assurés pour tout le personnel de la MINUSTAH.
Utilisation appropriée de décharges et contrôle des contrats de services externalisés pour la destruction de tous les matériels obsolètes et réformés, notamment les déchets toxiques	Non	L'aménagement de décharges n'a pas été achevé du fait de la réaffectation des ressources après le séisme. Dans les Gonaïves, où les cyclones de 2008 avaient endommagé l'incinérateur de la Mission et rendu le site inutilisable, il n'y a pas encore de nouvelles installations ni une nouvelle décharge. À cause de problèmes environnementaux, l'incinérateur de Cap-Haïtien devait être déplacé à l'intérieur du site actuel. Faute de décharges régionales fonctionnant à plein régime, les installations de la Mission à Port-au-Prince ont apporté un soutien opérationnel limité. La Mission a sous-traité l'élimination des déchets électroniques, de la ferraille, des pneus usagés et endommagés, des accumulateurs au plomb et des huiles usées. Des évaluations et des contrôles de routine ont été effectués pour vérifier que les produits obsolètes et réformés étaient collectés en temps voulu puis stockés et traités dans le respect de l'environnement et du cahier des charges.
Surveillance et renforcement du respect de l'environnement dans tous les sites de la MINUSTAH par des inspections régulières et des mesures correctives pour assurer le respect des normes réglementaires dans ce domaine	Oui	Le respect des normes environnementales a été assuré dans tous les sites de la MINUSTAH grâce à : a) 80 inspections concernant le respect de l'environnement dans l'ensemble de la Mission et l'établissement de rapports assortis de recommandations, de conseils techniques et de mesures correctrices; b) 25 inspections alimentaires dans les lieux de restauration de la Mission à Port-au-Prince et dans d'autres sites, effectuées dans le cadre

		des mesures de prévention de la contamination des aliments; c) L'élaboration et l'adoption d'un plan d'action de la Mission pour l'environnement.
Mise en œuvre d'un programme de sensibilisation à la protection de l'environnement par des formations, des exposés et des publications à ce sujet	Oui	Les programmes de sensibilisation à la protection de l'environnement se sont traduits par l'organisation de 45 séances d'information à l'intention des contingents militaires et des unités de police constituées venant d'être déployés
Exploitation de systèmes électroniques de suivi et de contrôle de la consommation de carburant de tous les véhicules de l'ONU	Non	Après le séisme, la Mission n'a plus été en mesure de participer comme elle le faisait initialement à la phase d'expérimentation du nouveau système de suivi de la consommation des véhicules (qui concerne la consommation en carburant non seulement des véhicules mais aussi des groupes électrogènes); il reste néanmoins prévu qu'elle applique le système intégralement dans tous ses sites en 2011/12.
Militaires, personnel de police et personnel civil		
Déploiement, relève et rapatriement d'un effectif moyen de 7 060 militaires membres des contingents, 1 140 membres d'unités de police constituées et 975 membres de la Police des Nations Unies (dont 24 spécialistes des questions pénitentiaires en détachement)	7 561	Militaires (effectif moyen) Ce chiffre, plus élevé que prévu, s'explique par l'augmentation de l'effectif autorisé en application de la résolution 1908 (2010) du Conseil de sécurité.
	1 278	Membres d'unités de police constituées (effectif moyen) Ce chiffre, plus élevé que prévu, s'explique par l'augmentation de l'effectif autorisé en application de la résolution 1908 (2010) du Conseil de sécurité
	929	Membres de la Police des Nations Unies (dont 24 spécialistes des questions pénitentiaires en détachement) (effectif moyen) Ce chiffre, moins élevé que prévu, s'explique par le retard pris dans le déploiement du personnel concerné.
Vérification, contrôle et inspection de matériel appartenant aux contingents et soutien logistique autonome pour un effectif moyen de 7 060 militaires et 1 140 membres d'unités de police constituées	288	Rapports de vérification établis notamment à la suite d'inspections effectuées à l'arrivée (10), au départ (1), périodiquement (215) ou aléatoirement (7) et rapports de vérification de la disponibilité opérationnelle (55), pour un effectif moyen de 7 450 militaires et 1 278 membres d'unités de police constituées

Stockage et fourniture de rations alimentaires et d'eau pour un effectif moyen de 7 060 militaires et 1 140 membres d'unités de police constituées dans 30 sites	Oui	Fourniture de rations alimentaires et d'eau pour un effectif moyen de 7 450 militaires et 1 278 membres d'unités de police constituées dans 33 sites
Stockage et fourniture de 54 568 litres de diesel nécessaires à la préparation de repas pour 7 060 militaires et 1 140 membres d'unités de police constituées	262 588	Litres de diesel pour la préparation des repas Ce chiffre supérieur aux prévisions résulte du remplacement des appareils de cuisson au gaz de pétrole liquéfié par des appareils fonctionnant au diesel et à l'électricité.
Gestion d'un effectif moyen de 552 fonctionnaires recrutés sur le plan international, 1 293 fonctionnaires recrutés sur le plan national et 231 Volontaires des Nations Unies, dont des postes de temporaire	475	Fonctionnaires internationaux, dont 15 à des postes de temporaire (effectif moyen)
	1 237	Fonctionnaires recrutés nationalement, dont 59 à des postes de temporaire (effectif moyen)
	209	Volontaires des Nations Unies Les effectifs inférieurs aux prévisions s'expliquent par : a) Les décès et le départ de membres du personnel après le séisme; b) Les problèmes généraux découlant de l'adoption du nouveau système de sélection et de recrutement.
Application d'un programme de déontologie et de discipline pour l'ensemble des personnels militaires, de police et civils, incluant la formation, la prévention, le contrôle et la formulation de recommandations sur les mesures correctives à prendre lorsqu'une faute a été commise	3 926	Membres des contingents, de la police et du personnel civil ont été directement formés aux questions de déontologie et de discipline, y compris l'exploitation et les atteintes sexuelles, ainsi qu'à la prudence dans la conduite routière.
	219	Cas de faute présumée signalés
	54	Avertissements
	6	Retraits de permis de conduire
	24	Affaires renvoyées au Siège aux fins de complément d'enquête et de sanctions disciplinaires
	3	Affiches du Groupe Déontologie et discipline conçues, imprimées et diffusées lors des séances de formation du personnel à son arrivée dans la Mission
	2	Visites d'évaluation à Jacmel et Cap-Haïtien effectuées dans le cadre de la mission de surveillance du comportement du personnel confiée au Groupe Déontologie et discipline (mission consistant à évaluer la situation sur

		le terrain pour ce qui est des fautes commises par des membres du personnel et à trouver par quels moyens le Groupe peut continuer d'aider les bureaux locaux et les contingents et forces de police basés dans la région, en particulier dans les domaines de la formation et de la prévention)
	1	Évaluation des conditions de vie des contingents
	1	Visite d'évaluation des risques dans le cadre des mesures préventives
	2	Réunions du Groupe d'investigation et de discipline visant à rationaliser les procédures entre ses membres et à renforcer la coordination en matière d'enquêtes, de prévention des fautes et d'autres questions relatives au mauvais comportement éventuel du personnel
Installations et infrastructures		
Entretien de 143 locaux de la MINUSTAH, dont 45 utilisés par du personnel militaire, 10 par les unités de police constituées des Nations Unies, 55 par le personnel civil, 8 par la Police des Nations Unies et 25 par la Police des Nations Unies conjointement avec d'autres personnels.	152	Locaux de la MINUSTAH, dont 50 utilisés par du personnel militaire, 19 par les unités de police constituées des Nations Unies, 10 par la Police des Nations Unies, 50 par le personnel civil et 23 par la Police des Nations Unies, conjointement avec d'autres personnels Le nombre de locaux destinés aux contingents et aux forces de police, plus élevé que prévu, s'explique par l'augmentation de l'effectif autorisé en application de la résolution 1908 (2010) du Conseil de sécurité. Le nombre de locaux destinés au personnel civil est inférieur aux prévisions à cause de la destruction de certains d'entre eux par le séisme.
Fourniture et entretien des services d'assainissement pour 143 locaux, y compris l'évacuation des eaux usées et la collecte et l'élimination des déchets	Oui	Pour 152 locaux au total, y compris l'évacuation des eaux usées et la collecte et l'élimination des déchets
Exploitation et entretien de 44 sources d'approvisionnement en eau et de 16 stations de purification de l'eau appartenant à l'ONU dans 10 départements et d'une usine d'embouteillage à Port-au-Prince	61	Sources d'approvisionnement en eau
	16	Stations de purification de l'eau appartenant à l'ONU
	1	Usine d'embouteillage
		Le nombre de sources d'approvisionnement en eau, plus élevé que prévu, s'explique par le

		forage de puits dans plusieurs nouveaux sites, compte tenu de leurs besoins.
Stockage et fourniture de 9,9 millions de litres de carburants et lubrifiants pour groupes électrogènes	9,85	Millions de litres de carburants et lubrifiants pour groupes électrogènes
Entretien et rénovation de 118 km de routes à Port-au-Prince	50	Kilomètres
		Chiffre inférieur aux prévisions en raison du changement des priorités opérationnelles de la composante appui après le séisme
Construction de 2 nouvelles hélistations et modernisation de 38 hélistations existantes pour permettre des atterrissages de nuit (Les Cayes et Cap-Haïtien)	Non	Les plans pour la construction des 2 nouvelles hélistations sont prêts mais, du fait de la réaffectation des ressources à la suite du séisme, les travaux de construction des nouvelles hélistations et de modernisation de 38 autres ont été suspendus.
Entretien de systèmes de protection contre l'incendie pour 143 locaux de la MINUSTAH, aux fins de la mise en conformité avec les normes de sécurité incendie	155	Locaux de la MINUSTAH ont été mis en conformité avec les normes de sécurité incendie.
Distribution et entretien de matériel et fournitures à l'appui d'un effectif moyen de 2 076 membres du personnel civil, 975 membres de la Police des Nations Unies (dont 24 spécialistes des questions pénitentiaires en détachement) et 102 officiers d'état-major	1 921	Membres du personnel civil, dont 74 à des postes de temporaire (effectif moyen)
	929	Membres de la Police des Nations Unies (dont 24 spécialistes des questions pénitentiaires en détachement) (effectif moyen)
	111	Officiers d'état-major (effectif moyen)
Transports terrestres		
Exploitation et entretien de 1 067 véhicules et 102 remorques dans 11 garages sur 11 sites	1 320	Véhicules
	123	Remorques
	12	Garages
	12	Sites
		Le nombre de véhicules et de remorques est plus élevé que prévu car l'inscription prévue au compte de profits et pertes a été reportée en prévision de l'augmentation probable des besoins à l'approche des élections, et dans la perspective de l'appui logistique à fournir au Gouvernement haïtien, en application des dispositions de la résolution 1908 (2010) du Conseil de sécurité.
Stockage et fourniture de 5,1 millions de litres de carburants et lubrifiants pour 1 067 véhicules appartenant à l'ONU et 1 477 véhicules appartenant aux contingents	4,93	Millions de litres de carburants et lubrifiants pour 1 320 véhicules appartenant à l'ONU et 1 833 véhicules appartenant aux contingents

		La consommation de carburants a été plus faible que prévu car des véhicules réceptionnés n'avaient pas encore été mis en service au 30 juin 2010. En outre, les déploiements de personnel ont été réduits dans la période qui a immédiatement suivi le tremblement de terre, certains membres ayant dû changer temporairement de lieu d'affectation, d'autres ayant été placés en congé prolongé, d'autres encore, pour des raisons de sécurité, relogés à la base de soutien logistique ou dans leurs lieux de travail respectifs, voire à bord du navire amarré à quai, qui a été ultérieurement loué pour héberger le personnel.
Service de navette quotidien à Port-au-Prince, 24 heures sur 24 et 7 jours par semaine, pour 729 utilisateurs en moyenne (militaires, personnel de police et personnel civil)	Oui 649	La Mission a assuré un service de navette quotidien 7 jours par semaine pour 649 passagers en moyenne par jour (fonctionnaires recrutés sur le plan international et le plan national, Volontaires des Nations Unies, personnel de la Police des Nations Unies et officiers d'état-major). Chiffre inférieur aux prévisions en raison de la réduction des déplacements du personnel dans la période qui a immédiatement suivi le tremblement de terre, certains membres ayant dû changer temporairement de lieu d'affectation, d'autres ayant été placés en congé prolongé, d'autres encore, pour des raisons de sécurité, relogés à la base de soutien logistique ou dans leurs lieux de travail respectifs, voire à bord du navire amarré à quai, qui a été ultérieurement loué pour héberger le personnel.
Transports aériens		
Gestion et exploitation de 10 hélicoptères (6 militaires et 4 civils) et de 2 avions (1 militaire et 1 civil) sur 4 terrains d'aviation et 7 hélistations	10 3 4	Hélicoptères (6 militaires et 4 civils) Avions (1 militaire et 2 civils) Dans les moments qui ont suivi le tremblement de terre, la Mission a demandé à pouvoir disposer du deuxième avion en réserve pour appuyer les activités de secours et d'assistance humanitaire. Basé à la Mission le 15 janvier 2010, l'avion en a été retiré le 4 juin 2010. Terrains d'aviation (Port-au-Prince, Cap-Haïtien, Les Cayes et Jérémie)

	15	Hélistations, dont 7 en service tous les jours pour des vols réguliers
Maintien de la capacité de déploiement simultané d'aéronefs sur 3 bases d'opérations temporaires dans les régions	Oui	Capacité de déploiement fournie sur les 3 bases d'opérations temporaires de Cap-Haïtien, Les Cayes et Gonaïves
Fourniture d'un appui aux opérations aériennes 24 heures sur 24, y compris les opérations de recherche et de sauvetage, les évacuations sanitaires primaire et secondaire et les vols de nuit	Oui	Appui total fourni aux opérations aériennes 24 heures sur 24, notamment les opérations militaires spéciales, les opérations de recherche et de sauvetage, les évacuations sanitaires primaire et secondaire et les vols de nuit. Pendant la phase d'urgence qui a suivi le tremblement de terre, il a aussi été fait appel aux moyens aériens de la Mission pour appuyer les opérations de secours et d'assistance humanitaire.
Stockage et fourniture de 3,8 millions de litres de carburants pour 10 hélicoptères et 2 avions	3	Millions de litres de carburants pour 10 hélicoptères et 3 avions Chiffre inférieur aux prévisions en raison de la réduction du nombre d'heures de vol d'hélicoptères requis pour les opérations ordinaires (relève des contingents, activités de réapprovisionnement et mouvements des marchandises à l'intérieur de la zone de la Mission) à la suite du tremblement de terre et du fait que l'avion destiné à effectuer des vols de reconnaissance en appui de la gestion des frontières n'a pas été disponible pendant plus de 2 mois
Transports maritimes ou fluviaux		
Stockage et fourniture de 2,6 millions de litres de carburants et lubrifiants pour 16 navires appartenant aux contingents	252 457	Litres de carburants et lubrifiants pour 24 navires appartenant aux contingents Le fait que la consommation de carburants pour les opérations navales a été plus faible que prévu tient principalement à la baisse du nombre de patrouilles en raison des retards et des difficultés rencontrés dans la construction des rampes de mise à l'eau, ainsi qu'à l'annulation de patrouilles par suite de mauvais temps. Les 8 navires supplémentaires ont été déployés dans le cadre des opérations maritimes de la Mission.
Transmissions		
Gestion et entretien d'un réseau de communications par satellite composé de 2 stations terriennes principales et de 23 microterminaux (9 à Port-au-Prince et 14 dans des sites éloignés) pour la	1	Réseau de communications par satellite composé de 2 stations terriennes principales et de 28 microterminaux (11 à Port-au-Prince et 17 dans des sites éloignés)

fourniture de services de téléphonie, télécopie, visioconférence et transmission de données, ainsi que des services de reprise après sinistre et de continuité des activités		Le nombre plus élevé que prévu de microterminaux tient à l'achat de nouveaux appareils pour remplacer ceux qui ont été endommagés lors du tremblement de terre, et qui n'avaient pas encore été passés par profits et pertes au 30 juin 2010.
Gestion et entretien de 31 centraux téléphoniques et 138 liaisons hertziennes	52	Centraux téléphoniques pour 3 138 utilisateurs en moyenne
	138	Liaisons hertziennes
		L'augmentation du nombre de centraux téléphoniques tient à l'achat de nouveaux centraux pour remplacer les appareils endommagés lors du tremblement de terre et ceux qui devaient être initialement passés par profits et pertes en raison de leur vétusté mais qui ne l'avaient pas été au 30 juin 2010.
Gestion et entretien d'un réseau de répéteurs à ultra-haute fréquence (UHF) composé de 3 469 radios portables, 1 239 radios mobiles, 115 stations fixes, 2 129 radios portables à commutation automatique, 650 radios mobiles à commutation automatique et 80 stations fixes à commutation automatique	3 333	Radios portables
	1 223	Radios mobiles
	55	Stations fixes
		Le nombre plus faible que prévu de radios portables et de stations fixes s'explique par l'achèvement de la passation par profits et pertes des appareils endommagés lors du tremblement de terre.
	2 385	Radios portables à commutation automatique
		Le nombre plus élevé que prévu de radios portables à commutation automatique tient à l'achat de nouveaux appareils pour remplacer ceux qui ont été endommagés pendant le tremblement de terre, et qui n'avaient pas encore été passés par profits et pertes au 30 juin 2010.
	650	Radios mobiles à commutation automatique
	90	Stations fixes à commutation automatique
Gestion et entretien d'un réseau à haute fréquence (HF) composé de 1 121 radios mobiles équipées du Système mondial de localisation (GPS) et de 107 stations fixes capables de transmettre des données	893	Radios mobiles équipées du Système GPS
	104	Stations fixes capables de transmettre des données
		Le nombre plus faible que prévu de radios mobiles tient à l'achèvement de la passation par profits et pertes des appareils endommagés lors du tremblement de terre.

Gestion et entretien de 13 centres de communication	13	Centres de communication dont l'entretien a été assuré dans le cadre d'un contrat de services externalisés auprès du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS)
Gestion et entretien de 25 sites de transmissions pour améliorer la couverture hertzienne et à ultra-haute fréquence de tout le territoire haïtien	25	Sites de transmissions
Informatique		
Gestion et entretien de 106 serveurs, 2 416 ordinateurs de bureau, 874 ordinateurs portables, 618 imprimantes et 181 scanneurs	184	Serveurs
	3 147	Ordinateurs de bureau
	1 196	Ordinateurs portables
	147	Imprimantes
	239	Scanneurs
		Le nombre de serveurs, d'ordinateurs de bureau, d'ordinateurs portables et de scanneurs est supérieur aux prévisions en raison de l'achat de nouveaux appareils pour remplacer ceux qui ont été endommagés lors du tremblement de terre, et qui n'avaient pas encore été passés par profits et pertes au 30 juin 2010.
		Le nombre d'imprimantes plus faible que prévu tient à la reclassification de certains actifs informatiques, passés de la catégorie du matériel durable à celle du non durable en 2008/09.
Gestion et entretien de réseaux locaux et de réseaux étendus reliant 3 700 utilisateurs en moyenne	4 388	Utilisateurs de réseaux locaux et de réseaux étendus
		Le nombre plus élevé que prévu de comptes de courrier électronique tient à la création d'adresses électroniques de la MINUSTAH, à l'usage des fonctionnaires du Siège et d'autres missions de maintien de la paix réaffectés temporairement à la MINUSTAH à la suite du tremblement de terre
Services médicaux		
Exploitation et gestion de 26 centres de consultation de niveau I à Port-au-Prince et dans les départements et d'un centre médical de niveau II à Port-au-Prince fournissant des services médicaux à tout le personnel de la Mission ainsi qu'au personnel d'autres organismes des Nations Unies en cas d'urgence	32	Centres de consultation de niveau I appartenant aux fournisseurs d'effectifs militaires ou de police, situés à Port-au-Prince ou dans des sites régionaux
	4	Centres de consultation de niveau I appartenant à l'ONU, situés à Port-au-Prince, aux Cayes, aux Gonaïves et à Cap-Haïtien

		L'exploitation et la gestion de centres de consultation de niveau I en plus grand nombre que prévu tiennent au déploiement de militaires et de policiers supplémentaires, autorisé par la résolution 1908 (2010) du Conseil de sécurité.
	1	Centre médical de niveau II (appartenant aux contingents)
Exploitation et entretien d'un laboratoire central à Port-au-Prince et de 3 laboratoires de base à Cap-Haïtien, aux Gonaïves et aux Cayes	1	Laboratoire central à Port-au-Prince
	3	Laboratoires de base dans les régions
Exploitation et entretien d'un service ouvert 24 heures sur 24 au centre de consultation de niveau I de l'ONU à Port-au-Prince et de services d'urgence accessibles 24 heures sur 24 et 7 jours par semaine dans les départements, par l'intermédiaire des centres de consultation militaires de niveau I et d'un médecin civil de garde	Oui	Dans le cadre du service ouvert 24 heures sur 24 au centre de consultation de niveau I de l'ONU à Port-au-Prince. Dans les 3 quartiers généraux de région (Cap-Haïtien, Les Cayes et Gonaïves), des soins de santé primaires ont été dispensés par les centres de consultation de niveau I appartenant à l'ONU pendant les heures ouvrables et, en dehors, par les centres de consultation de niveau I appartenant aux pays fournissant des contingents. Les cas médicaux plus compliqués et les urgences ont été dirigés sur Port-au-Prince pour consultations et soins supplémentaires.
Exploitation et entretien d'un dispensaire central à Port-au-Prince et de dispensaires de base à Cap-Haïtien, aux Cayes et aux Gonaïves	1	Dispensaire central dans le centre de consultation de l'ONU
	3	Dispensaires de base dans les centres de consultation de niveau I appartenant à l'ONU à Cap-Haïtien, aux Cayes et aux Gonaïves
Gestion de moyens d'évacuation sanitaire par voie aérienne et terrestre pour tout le personnel de la Mission, notamment l'évacuation stratégique par voie aérienne d'un centre médical de niveau I vers un centre médical de niveau II, et d'un centre médical de niveau II vers un centre médical de niveau III ou IV	453	Évacuations sanitaires (287 évacuations internes (dont 81 sans rapport avec le tremblement de terre et 206 y étant liées) vers un centre médical de niveau II, et 166 évacuations externes vers des installations de niveau III)
Exploitation et gestion de moyens de conseil et de dépistage volontaire et confidentiel du VIH pour tout le personnel de la Mission	1 822	Dépistages volontaires et confidentiels effectués dans 2 centres spécialisés à Port-au-Prince et par les équipes mobiles opérant dans les 10 régions
	21	Trousses de prophylaxie postexposition distribuées
Programme de sensibilisation au VIH à l'intention de tout le personnel de la Mission, notamment par la diffusion de l'information entre collègues	Oui	Campagnes de sensibilisation par le biais de 108 séances d'orientation et de 80 stages de recyclage suivis par 6 065 fonctionnaires de la MINUSTAH, dont 3 233 militaires,

		1 586 membres de la Police des Nations Unies et des unités de police constituées, et 1 246 civils Du matériel relatif à la campagne de sensibilisation a également été distribué au personnel de la Mission, à savoir :
	11	Lettres électroniques
	1 338	Fiches de sensibilisation
	600	T-shirts
	600	Autocollants
	600	Affiches
	3 500	Dépliants
Sécurité		
Services de sécurité 24 heures sur 24 et 7 jours par semaine pour un effectif moyen de 102 officiers d'état-major, 975 membres de la Police des Nations Unies (dont 24 spécialistes des questions pénitentiaires en détachement), 552 membres du personnel recruté sur le plan international et 231 Volontaires des Nations Unies, pour assurer notamment la protection des personnalités de marque, ainsi que des installations et des sites des Nations Unies	Oui	Services de sécurité assurés 24 heures sur 24 pour un effectif moyen de 111 officiers d'état-major, 929 membres de la Police des Nations Unies (dont 24 spécialistes des questions pénitentiaires en détachement – chiffre fondé sur les dispositifs applicables du Système de gestion de la sécurité des organismes des Nations Unies), 475 membres du personnel recruté sur le plan international et 209 Volontaires des Nations Unies, pour assurer notamment la protection des personnalités de marque, ainsi que des installations et des sites des Nations Unies En outre, à la suite du tremblement de terre du 12 janvier 2010, la Mission a bénéficié d'importants effectifs supplémentaires au titre d'affectations temporaires spéciales. Pour répondre aux besoins de sécurité et grâce à l'augmentation des effectifs, une force de réaction rapide a été mise sur pied pour appuyer les activités relatives à la sécurité menées par la MINUSTAH, les organismes des Nations Unies, les organisations de secours et les organisations non gouvernementales dans les domaines de l'acheminement des secours alimentaires, des missions d'établissement des faits et des visites de chefs d'État, du Secrétaire général de l'ONU, de dignitaires étrangers et de personnalités de marque de la Clinton Foundation et des organismes des Nations Unies.

Enquêtes sur les incidents et accidents mettant en cause du personnel ou des biens de la Mission	1 864	Accidents de la route ayant mis en cause 54 véhicules appartenant aux contingents qui ont fait l'objet d'une enquête
	1 829	Incidents enregistrés, dont 843 n'ont pas nécessité d'enquête plus poussée
	2	Enquêtes menées conjointement sur des allégations de fautes commises par des membres de la Police des Nations Unies et sur la responsabilité supposée de la Mission dans la mort de ressortissants haïtiens et les blessures qu'ils ont subies au cours de manifestations violentes
Mise en œuvre et actualisation du plan de sécurité	Oui	La mise en œuvre et l'actualisation du plan de sécurité ont porté sur les éléments suivants : a) 12 exercices d'évacuation dans 11 régions; b) Communication au Département de la sûreté et de la sécurité du Secrétariat de versions périodiquement actualisées du plan de sécurité; c) Plans de gestion d'incidents faisant un nombre élevé de victimes et plans de réinstallation; d) Formation des responsables régionaux de la sécurité et formation aux soins à dispenser en cas de traumatisme et d'intervention d'urgence; e) Actualisation des normes minimales de sécurité opérationnelle et des normes minimales de sécurité opérationnelle applicables au domicile; f) Visite de coordination du conseiller pour les questions de sécurité. Évaluation de 254 cas de pertes et de dommages liés au tremblement de terre, dont 60 étaient dans l'attente d'un règlement au terme de la période considérée dans le rapport
Mise en œuvre de capacités d'intervention 24 heures sur 24 et 7 jours par semaine en matière de secours et de sécurité en cas d'incendie pour l'ensemble du personnel, des installations et des sites de la Mission	Oui	La mise en œuvre de capacités d'intervention a porté sur les éléments suivants : a) Entretien de systèmes de protection contre l'incendie dans 152 locaux et sites de la Mission; b) Mise en œuvre des moyens d'intervention de base en matière de secours et de lutte

contre l'incendie dans les régions grâce à la fourniture de matériel supplémentaire tel que des tenues individuelles de protection et du matériel de désincarcération à utiliser en cas d'urgence;

c) Renforcement des capacités de prévention et d'atténuation en matière de lutte contre l'incendie, grâce à l'organisation de formations dans ce domaine et à la fourniture de conseils sur les mesures préventives à l'intention du personnel de la sécurité nationale dans l'ensemble de la Mission;

d) Intervention en cas d'accident d'avion lors des activités opérationnelles de l'aire de trafic de la Mission à la base de soutien logistique de Port-au-Prince;

e) Application de normes minimales de sécurité opérationnelles en cas d'incendie pour les opérations aériennes aux hélistations de la Mission et aux aéroports du pays grâce à la fourniture d'une formation en matière d'intervention en cas d'accident d'avion et de déploiement du matériel;

f) Évaluation des dispositions relatives à la sécurité incendie prévues dans l'ensemble des plans de travaux concernant tous les principaux projets à Port-au-Prince.

III. Exécution du budget

A. Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1er juillet 2009 au 30 juin 2010.)

Catégorie de dépenses	*Montant alloué (1)*	*Dépenses (2)*	*Écart*	
			Montant (3) = (1) – (2)	*Pourcentage (4) = (3)/(1)*
Militaires et personnel de police				
Observateurs militaires	–	–	–	–
Contingents	221 272,7	196 950,5	24 322,2	11,0
Police des Nations Unies	63 969,2	60 071,8	3 897,4	6,1
Unités de police constituées	56 153,7	38 284,7	17 869,0	31,8
Total partiel	**341 395,6**	**295 307,0**	**46 088,6**	**13,5**
Personnel civil				
Personnel recruté sur le plan international	101 360,4	97 241,7	4 118,7	4,1
Personnel recruté sur le plan national	33 904,4	35 768,9	(1 864,5)	(5,5)
Volontaires des Nations Unies	15 371,8	11 602,8	3 769,0	24,5
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	4 770,5	3 387,2	1 383,3	29,0
Total partiel	**155 407,1**	**148 000,6**	**7 406,5**	**4,8**
Dépenses opérationnelles				
Personnel fourni par des gouvernements	1 451,1	816,3	634,8	43,7
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–
Consultants	214,9	193,2	21,7	10,1
Voyages	4 101,7	8 240,0	(4 138,3)	(100,9)
Installations et infrastructures	107 206,2	118 908,6	(11 702,4)	(10,9)
Transports terrestres	15 526,8	19 756,0	(4 229,2)	(27,2)
Transports aériens	30 648,6	27 159,7	3 488,9	11,4
Transports maritimes ou fluviaux	1 316,4	425,0	891,4	67,7
Communications	29 599,3	35 506,7	(5 907,4)	(20,0)
Informatique	10 504,3	15 518,6	(5 014,3)	(47,7)
Santé	8 221,6	7 104,4	1 117,2	13,6
Matériel spécial	3 754,7	3 066,3	688,4	18,3
Fournitures, services et matériel divers	20 044,7	30 738,2	(10 693,5)	(53,3)
Projets à effet rapide	3 000,0	3 000,0	–	–
Total partiel	**235 590,3**	**270 433,0**	**(34 842,7)**	**(14,8)**
Total brut	**732 393,0**	**713 740,6**	**18 652,4**	**2,5**
Recettes provenant des contributions du personnel	14 067,3	14 152,8	(85,5)	(0,6)
Total net	**718 325,7**	**699 587,8**	**18 737,9**	**2,6**
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
Total	**732 393,0**	**713 740,6**	**18 652,4**	**2,5**

B. Récapitulatif des réaffectations de ressources

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	*Répartition initiale du montant approuvé*	*Montants réaffectés*	*Répartition révisée*
I. Militaires et personnel de police	341 395,6	(38 330,1)	303 065,5
II. Personnel civil	155 407,1	(118,7)	155 288,4
III. Dépenses opérationnelles	235 590,3	38 448,8	274 039,1
Total	**732 393,0**	**–**	**732 393,0**
Pourcentage de réaffectations			**5,2**

31. À la suite du séisme du 12 janvier 2010, des fonds ont été réaffectés aux dépenses opérationnelles pour couvrir des dépenses additionnelles en matière d'installations et d'infrastructures, de communications et d'informatique, de voyages, de transports terrestres et de fournitures, services et matériels divers.

C. Évolution des dépenses mensuelles

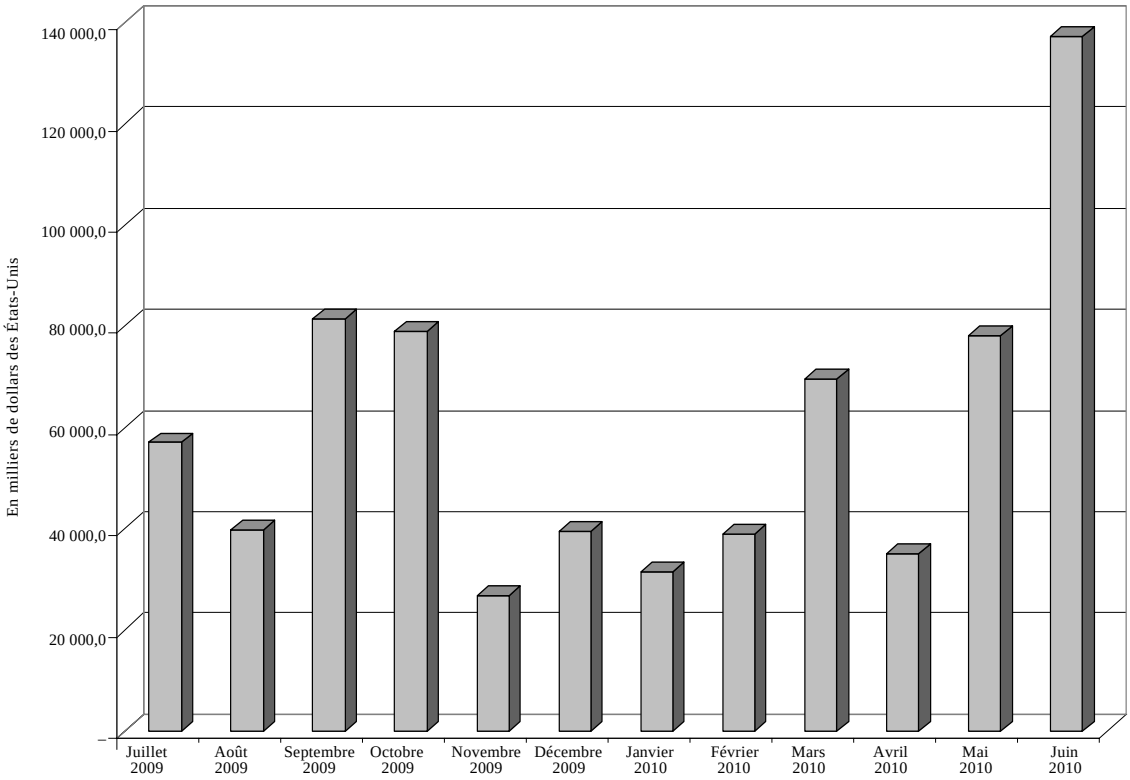

32. En juin 2010, l'augmentation des dépenses a résulté de nouveaux engagements relatifs aux remboursements dus aux pays fournisseurs de contingents et d'unités de police constituées au titre de leur contribution, du matériel appartenant aux contingents et du soutien autonome fourni aux contingents militaires et aux unités de police constituées, ainsi qu'aux remboursements dus aux gouvernements fournisseurs d'effectifs de police au titre du déploiement de personnel militaire et de police, tel qu'autorisé par le Conseil de sécurité dans sa résolution 1908 (2010) à la suite du séisme du 12 janvier 2010. L'augmentation des dépenses opérationnelles liées aux efforts de relèvement et de reconstruction d'Haïti a constitué un autre facteur.

D. Autres recettes et ajustements

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	*Montant*
Intérêts créditeurs	2 393,9
Recettes diverses ou accessoires	963,2
Contributions volontaires en espèces	–
Ajustements sur exercices antérieurs	(6,8)
Annulation d'engagements d'exercices antérieurs	4 752,8
Total	**8 103,1**

E. Dépenses relatives au matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	*Dépenses*
Matériel majeur	
Contingents militaires	35 696,7
Unités de police constituées	6 617,6
Total partiel	**42 314,3**
Soutien logistique autonome	
Installations et infrastructures	17 582,3
Communications	7 225,4
Santé	5 078,4
Matériel spécial	3 066,3
Total partiel	**32 952,4**
Total	**75 266,7**

Facteurs approuvés pour la Mission	*Pourcentage*	*Date d'entrée en vigueur*	*Date du dernier examen*
A. Facteurs applicables à la zone de la Mission			
Contraintes du milieu	1,1	1 Juin 2004	–
Usage opérationnel intensif	1,3	1 Juin 2004	–
Acte d'hostilité ou abandon forcé	1,0	1 Juin 2004	–
B. Facteurs applicables au pays d'origine			
Différentiel de transport	0,0-5,8		

F. Contributions non budgétisées

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	*Valeur*
Contributions prévues par l'accord sur le statut des forces[a]	–
Contributions volontaires en nature	4 845,6
Total	**4 845,6**

[a] Estimation de la valeur locative des terrains et locaux fournis par les gouvernements.

IV. Analyse des écarts[1]

	Écart	
Contingents	24 322,2	11,0 %

33. Le solde inutilisé résulte principalement des facteurs suivants : a) la réduction des coûts au titre de la relève pour certains contingents, l'utilisation de services d'affrètement regroupés pour le déploiement et la relève de l'effectif d'un contingent, le non-déploiement du contingent d'un pays fournisseur et la prise en compte des dépenses afférentes à une seule des deux relèves de trois contingents (le coût de la deuxième ayant été imputé à l'exercice budgétaire précédent), et des retards dans la réception des demandes de remboursement relatives aux relèves assurées en vertu de lettres d'attribution; b) la réduction des dépenses relatives aux remboursements dus aux gouvernements fournisseurs de contingents au titre du matériel majeur, en raison du rapatriement de véhicules blindés à chenille affectés au transport des troupes et de mortiers, l'indisponibilité d'une partie du matériel et des retards dans le déploiement du matériel majeur; et c) la réduction des dépenses relatives au fret et au déploiement du matériel appartenant aux contingents dont une partie a été déployée par voie maritime et non aérienne tel qu'initialement prévu.

[1] Le montant des écarts est exprimé en milliers de dollars des États-Unis. Sont analysés les écarts d'au moins plus ou moins 5 % ou 100 000 dollars.

	Écart	
Police des Nations Unies	3 897,4	6,1 %

34. Le solde inutilisé résulte principalement de retards dans le déploiement des effectifs de police avant le séisme et dans celui de 224 membres supplémentaires de la Police des Nations Unies autorisé par la résolution 1908 (2010) du Conseil de sécurité.

	Écart	
Unités de police constituées	17 869,0	31,8 %

35. Le solde inutilisé résulte principalement des facteurs suivants : a) la réduction des dépenses relatives au fret et au déploiement du matériel appartenant aux unités de police constituées qui a été transporté par voie terrestre plutôt que par voie aérienne tel qu'initialement prévu; b) la réduction des dépenses relatives aux remboursements dus aux gouvernements fournisseurs d'unités de police constituées supplémentaires, en raison de retards dans le déploiement de 1 200 membres supplémentaires d'unités de police constituées, autorisé par la résolution 1908 (2010) du Conseil de sécurité; c) la réduction des dépenses relatives aux rations due à des retards dans le déploiement des membres d'unités de police constituées; et d) la réduction des dépenses relatives aux remboursements dus au titre du matériel majeur, en raison de l'indisponibilité d'une partie du matériel et de retards dans le déploiement des unités de police constituées.

	Écart	
Personnel recruté sur le plan international	4 118,7	4,1 %

36. Le solde inutilisé résulte principalement des facteurs suivants : a) les dépenses relatives aux mesures spéciales applicables au personnel recruté sur le plan international à la suite du séisme ont été moins élevées que prévu; b) la réduction des dépenses au titre de la prime de risque en raison d'une moyenne plus élevée de postes vacants (13,9 % au lieu de 9 % prévus au budget), et de l'absence du personnel sur le site de la Mission par suite de l'application de diverses mesures prises après le séisme; et c) la réduction des dépenses relatives à la mise en place des nouveaux dispositifs contractuels approuvés par l'Assemblée générale dans sa résolution 63/250. Le solde inutilisé a été en partie contrebalancé par les paiements effectués au titre de l'indemnité de subsistance (missions) au personnel qui continuait d'y avoir droit ou qui en a bénéficié du fait de dispositifs de transition, dans le cas où les personnes étaient déjà en poste au 1er juillet 2009.

	Écart	
Personnel recruté sur le plan national	(1 864,5)	(5,5 %)

37. Les dépassements de crédits résultent de la révision du barème des traitements du personnel recruté sur le plan national qui a pris effet au 1er octobre 2009. L'écart a été partiellement comblé par la réduction des dépenses relatives aux mesures spéciales applicables au personnel recruté sur le plan national après le séisme.

	Écart	
Volontaires des Nations Unies	3 769,0	24,5 %

38. Le solde inutilisé résulte principalement des facteurs suivants : a) la réduction des dépenses relatives au droit au congé dans les foyers; b) la réduction des dépenses au titre de la prime de risque, du fait que l'effectif moyen du personnel dans la zone de la Mission a été moins élevé que prévu, par suite de l'application de diverses mesures prises après le séisme; et c) l'inscription erronée de dépenses relatives aux mesures spéciales à la rubrique Fournitures, services et matériels divers.

	Écart	
Personnel temporaire	1 383,3	29,0 %

39. Le solde inutilisé résulte principalement du fait que le nombre moyen de postes vacants a été plus élevé que prévu pour le personnel recruté sur le plan international et national (respectivement 27,6 % et 8,8 % au lieu de 5 % prévus au budget pour les deux catégories), ce qui a fait baisser les dépenses au titre des traitements et de la prime de risque.

	Écart	
Personnel fourni par des gouvernements	634,8	43,7 %

40. Le solde inutilisé est dû à la diminution du nombre moyen de spécialistes des questions pénitentiaires déployés consécutivement au séisme. L'écart a été partiellement compensé par les dépenses afférentes au déploiement de spécialistes supplémentaires autorisé en vertu de la résolution 1908 (2010) du Conseil de sécurité.

	Écart	
Consultants	21,7	10,1 %

41. Le solde inutilisé résulte de la révision des priorités financières après le séisme, qui a conduit à annuler des activités de formation prévues pour être assurées par des consultants extérieurs. L'écart a été partiellement comblé par des dépenses supplémentaires relatives aux consultants travaillant dans les domaines de l'assistance électorale au Gouvernement haïtien, de la politique de contrôle du respect des droits de l'homme, de l'évaluation de l'efficacité des campagnes d'information et de la gestion du stress et des traumatismes.

	Écart	
Voyages	(4 138,3)	(100,9 %)

42. Les dépassements de crédits résultent principalement des facteurs suivants : a) l'affectation temporaire de personnel travaillant au Siège des Nations Unies ou dans d'autres missions de maintien de la paix; b) les coûts associés au déploiement de personnel au Centre d'appui à la Mission à Saint-Domingue; et c) le nombre plus

élevé de visites de sélection et d'évaluation dans les pays fournisseurs d'effectifs de police ayant induit des coûts supérieurs aux prévisions. L'écart a été partiellement compensé par : a) l'annulation de la participation de membres de la Mission à des cours extérieurs, suite au séisme; b) la réduction des dépenses relatives aux voyages en avion due à une plus grande proximité des sites de formation comparativement à ceux prévus au budget.

	Écart	
Installations et infrastructures	(11 702,4)	(10,9 %)

43. Les dépassements de crédits résultent principalement des facteurs suivants : a) l'achat d'installations préfabriquées, de matériel de purification de l'eau et de climatisation, de matériel de bureau, de pièces détachées et de fournitures destinées aux nouveaux bureaux et logements occupés par suite du séisme; b) l'achat de groupes électrogènes pour renforcer l'alimentation en électricité des camps de personnes déplacées ainsi que pour répondre aux besoins des nouveaux contingents déployés immédiatement après l'adoption par le Conseil de sécurité de la résolution 1908 (2010); c) l'achat de conteneurs supplémentaires destinés au transport par voie maritime du matériel de renfort vers Haïti; d) l'augmentation du coût moyen du litre de diesel, qui est passé à 0,60 dollar le litre contre 0,47 dollar prévu au budget; e) les dépenses prévues au titre du règlement d'anciennes factures du fournisseur de carburant de la Mission, dans l'attente du résultat du contentieux; et f) les frais d'hébergement du personnel sur un navire après le séisme. L'écart a été partiellement comblé par les facteurs suivants : a) la réduction des dépenses relatives aux services de sécurité à domicile sur la base des demandes effectives de remboursement déposées par des membres du personnel militaire ou de police déployés à titre individuel; b) des retards dans l'application du deuxième contrat de production d'électricité; c) la réduction des dépenses relatives aux remboursements dus aux gouvernements fournisseurs de contingents et d'unités de police constituées au titre du matériel majeur, en raison du retard dans le déploiement et du fait que plusieurs unités ne remplissaient pas les critères de soutien logistique autonome dans certaines catégories; d) le non-achat de réservoirs de carburant de grande capacité en prévision de l'application d'un contrat de fourniture de carburant clefs en main au cours de la prochaine période, qui inclut la livraison de matériel ad hoc; e) l'annulation des travaux de construction, d'entretien, d'aménagement et de rénovation prévus par suite de la redéfinition des priorités de la Mission après le séisme; et f) des retards dans l'achèvement du processus d'achat de matériaux de construction et de matériel de plomberie et d'électricité ainsi que de dispositifs de sécurité et de protection.

	Écart	
Transports terrestres	(4 229,2)	(27,2 %)

44. Les dépassements de crédits résultent principalement des facteurs suivants : a) l'augmentation des dépenses relatives aux véhicules, en conséquence du séisme, et le besoin de contingents supplémentaires; b) un coût unitaire plus élevé des véhicules; c) l'appréciation du yen japonais par rapport au dollar des États-Unis; d) l'augmentation du prix du diesel qui est passé à 0,60 dollar le litre contre 0,47 dollar prévu au budget; et e) les dépenses prévues au titre du règlement

d'anciennes factures du fournisseur de carburant de la Mission, dans l'attente du résultat du contentieux. L'écart a été en partie comblé par les facteurs suivants : a) une diminution de la consommation effective de carburant (4,8 millions de litres au lieu des 5,1 millions prévus au budget), découlant d'une réduction des déplacements durant la période d'urgence consécutive au séisme; et b) une réduction des dépenses relatives aux pièces détachées.

		Écart	
Transports aériens	3 488,9	11,4 %

45. Le solde inutilisé résulte principalement des facteurs suivants : a) une moindre utilisation des hélicoptères qui s'est traduite par une diminution de la consommation de carburant au lendemain du séisme; et b) l'annulation des prévisions de sous-traitance des services de lutte aérienne contre les incendies due à un renforcement des capacités au sein de la Mission. Cet écart a été en partie contrebalancé par une augmentation des dépenses relatives aux avions découlant du déploiement d'avions supplémentaires pour aider la Mission à intervenir d'urgence après le séisme.

		Écart	
Transports maritimes ou fluviaux	891,4	67,7 %

46. Le solde inutilisé résulte d'une diminution des dépenses relatives à la consommation de carburant pour les opérations navales du fait que moins de patrouilles ont pu être effectuées, les rampes et les quais ayant été endommagés lors du séisme.

		Écart	
Communications	(5 907,4)	(20,0 %)

47. Les dépassements de crédits sont principalement imputables aux facteurs suivants : a) l'achat d'un réseau radioélectrique à ressources partagées et les coûts associés de déploiement, d'installation, de configuration et d'assistance, en remplacement du système endommagé lors du séisme et afin de rétablir la conformité aux normes minimales de sécurité opérationnelles; et b) l'augmentation des dépenses relatives aux services d'information en vue de répondre au besoin urgent de diffuser l'information auprès des populations déplacées dans les camps ainsi qu'à celui de recruter des journalistes-reporters de radio et des techniciens de studio en vue d'assurer la couverture 24 heures sur 24 de la situation après le séisme. L'écart a été en partie compensé par la réduction des dépenses relatives aux remboursements dus aux gouvernements fournisseurs de contingents et d'unités de police constituées au titre du soutien logistique autonome, en raison des retards pris dans le déploiement retardé des effectifs militaires et de police supplémentaires, autorisé par la résolution 1908 (2010) du Conseil de sécurité.

	Écart	
Informatique	(5 014,3)	(47,7 %)

48. Les dépassements de crédits sont principalement imputables aux facteurs suivants : a) l'achat de matériel spécifique pour réseau et serveur en remplacement du matériel endommagé lors du séisme et afin de renforcer les capacités de la Mission à aider le pays à se relever de la catastrophe et à maintenir son activité économique; b) le recours à un plus grand nombre de fournisseurs internationaux afin de répondre à la demande croissante de niveaux de rendement plus élevés; et c) l'achat d'un logiciel d'exploitation optimale du réseau et de gestion des contenus pour satisfaire les besoins opérationnels. L'écart a été en partie compensé par la diminution des dépenses au titre des licences et droits d'acquisition de logiciels en raison de retards dans l'achèvement du processus d'achat de nouvelles applications.

	Écart	
Santé	1 117,2	13,6 %

49. Le solde inutilisé résulte principalement des facteurs suivants : a) la réduction des dépenses relatives aux besoins en fournitures médicales auxquels a pourvu l'Organisation mondiale de la Santé qui a aussi fourni des biens consomptibles, portant ainsi secours à la population haïtienne immédiatement après le séisme; et b) la réduction des dépenses relatives aux remboursements dus aux gouvernements fournisseurs de contingents et d'unités de police constituées au titre du soutien logistique autonome, du fait des retards pris dans le déploiement d'effectifs militaires et de police supplémentaires. Ce solde a été en partie contrebalancé par des dépenses additionnelles relatives au remplacement du matériel médical endommagé ou détruit lors du séisme.

	Écart	
Matériel spécial	688,4	18,3 %

50. Le solde inutilisé résulte de la réduction des dépenses relatives aux remboursements dus aux gouvernements fournisseurs de contingents et d'unités de police constituées au titre du soutien logistique autonome, du fait de retards dans le déploiement d'unités supplémentaires.

	Écart	
Fournitures, services et matériel divers	(10 693,5)	(53,3 %)

51. Les dépassements de crédits résultent principalement des facteurs suivants : a) le déploiement d'avions et de navires affrétés pour transporter le matériel, les biens et les fournitures depuis la Base de soutien logistique des Nations Unies et Miami (Floride, États-Unis d'Amérique) jusqu'en Haïti, à la suite du séisme; b) l'enregistrement erroné de dépenses relatives aux mesures spéciales appliquées à des Volontaires des Nations Unies ainsi qu'à des fournisseurs indépendants inscrits aux effectifs au moment du séisme; c) les coûts de reconstitution des stocks de matériel et de fournitures transportés depuis les stocks stratégiques pour

déploiement rapide jusqu'au site de la Mission à la suite du séisme; et d) les diverses demandes de remboursement déposées en relation avec le séisme.

V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

52. **En ce qui concerne le financement de la MINUSTAH, il conviendrait que l'Assemblée générale se prononce sur :**

a) L'affectation du solde inutilisé de l'exercice allant du 1er juillet 2009 au 30 juin 2010, soit 18 652 400 dollars;

b) L'affectation du montant correspondant aux autres recettes de l'exercice clos le 30 juin 2010 (8 103 100 dollars), provenant des intérêts créditeurs (2 393 900 dollars), de recettes diverses ou accessoires (963 200 dollars) et de l'annulation d'engagements d'exercices antérieurs (4 752 800 dollars), déduction faite des ajustements sur exercices antérieurs (6 800 dollars).

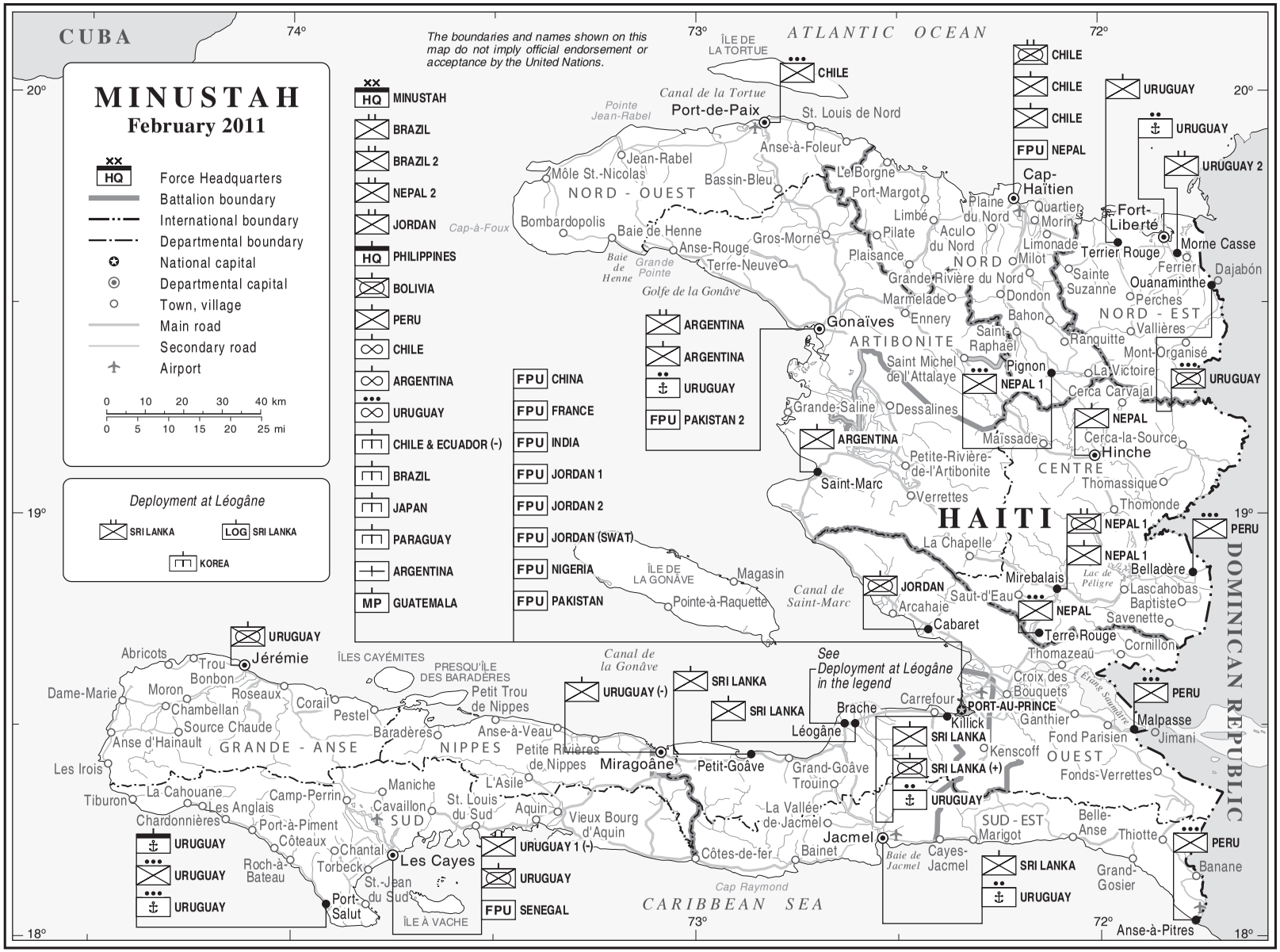

Map No. 4224 Rev. 28 UNITED NATIONS
February 2011

Department of Field Support
Cartographic Section